



**DOSSIER
CULTURE(S)**

CES AUTEURS QUI DENONCENT LA PROHIBITION





réédite son manuel du droit des usagers

de **Traitements de Substitution aux Opiacés (TSO)**. Nouvelle maquette et textes revus en fonction de l'évolution réglementaire.

Vous pouvez, dès à présent vous le procurer en utilisant

le bon de commande ci-dessous



Imprimer et envoyer le formulaire accompagné d'un chèque à l'ordre d'Asud

COMMANDE DE BROCHURES / ABONNEMENT

Nom (ou structure).....

Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Commande de brochures

Je désire commander :

-exemplaires de « *BHD, le pourquoi et le comment* », soitx 0,30 €
 -exemplaires du « *Manuel des droits des usagers de TSO* », soitx 0,30 €
 -exemplaires du « *VHC, prises de risque, dépistage, traitement* », soitx 0,30 €
- + **Frais de port** : 10 € jusqu'à 100 brochures / 20 € jusqu'à 250 brochures / 30 € jusqu'à 500 brochures

Abonnement (trimestriel : 4 numéros par an)

Particulier (1 ex de chaque numéro).....	12 €
Professionnel, association et collectivité locale	
1 ex de chaque numéro.....	30 €
10 ex de chaque numéro.....	77 €
20 ex de chaque numéro.....	97 €
25 ex de chaque numéro.....	106 €
50 ex de chaque numéro.....	152 €
100 ex de chaque numéro.....	200 €

Asud-Journal 206, rue de Belleville 75020 Paris Association Loi 1901
Pour tout renseignement : 01 71 93 16 48 ou asud@club-internet.fr





Guerre à la drogue : la faute aux « ni-ni »

« *Qu'est-il arrivé à ce pays ?* », se demandait Jack Nicholson juste avant d'être massacré à coup de barre de fer par une bande de « Red Necks » dans *Easy Rider*. Le film culte de Dennis Hopper sorti en 1971 est à la fois prophétique et réaliste. « *Ils n'ont pas peur de toi, ils ont peur de ce que tu représentes... Ils vont te parler tout le temps de liberté individuelle. Mais, s'ils voient un individu libre, ils prennent peur, ça les rend dangereux...* »

La même année, le 17 juin 1971, Richard Nixon déclare l'usage de drogue « *ennemi public n° 1* » des États-Unis lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche, et conclut logiquement qu'une « *guerre* » doit être menée pour éradiquer ce phénomène. Depuis, le monde s'est habitué. La guerre s'est installée comme une réponse normale aux questions posées par l'usage et la production de substances psychoactives, en Afghanistan, en Amérique centrale, dans le ghetto de South Central LA, mais aussi dans nos banlieues françaises. Mais le consensus est en train d'exploser. Lors d'une séance qualifiée « *d'historique* » le 2 juin dernier, la Global Commission on Drug Policy a en effet proposé de mettre fin à la guerre à la drogue à la tribune des Nations unies. Composée de dix-neuf personnalités reconnues pour leurs compétences internationales, tels Kofi Annan, l'ex-secrétaire général de l'ONU, ou Henrique Cardoso, l'ancien président du Brésil, la Commission recommande la fin de la pénalisation des usages de drogues, des expérimentations de légalisation du cannabis dans les États qui le souhaitent et plus généralement, la poursuite et l'amélioration de toutes les initiatives de réduction des risques.

Cette véritable bombe diplomatique va-t-elle enfin servir à débloquent le débat français ? On peut en douter. Non seulement parce que notre politique reste l'une des plus répressive de l'UE, mais aussi parce qu'en face, la gauche bon teint continue de se cramponner à un discours « *ni-ni* » qui prétend dépasser l'opposition « *simpliste entre répression et dépénalisation* »¹. Une fausse subtilité qui cache en réalité une vraie lâcheté politique. On ne le dira jamais assez : en matière de drogues, Simone Veil et Michèle Barzach, ministres de centre-droit, ont été mille fois plus courageuses que leurs homologues de gauche. La politique du « *ni-ni* » est l'allié objectif du maintien du statu quo, donc de la prohibition. Le refrain qui consiste à verser quelques larmes de sauriens sur les pauvres toxicomanes tout en martelant la doxa de l'inaltérabilité de la loi est une imposture intellectuelle dont l'absurdité en rappelle bien d'autres. Car l'autre particularité du discours « *ni-ni* » est le sort fait aux opinions des usagers : si vous voulez exprimer une opinion sur les drogues, dites surtout que vous n'en consommez pas. L'analogie avec d'autres débats de société est source de perplexité. Un antiracisme dont seraient exclus les non-Blancs, au prétexte que l'expérience de la discrimination empêche une analyse « *objective* » du phénomène, un féminisme qui craindrait d'être discrédité par l'opinion des femmes, une pétition contre l'antisémitisme qui prendrait soin de n'avoir aucun signataire juif... À bien y réfléchir, tous ces groupes ont eux aussi été, à un moment ou l'autre, taraudés par le même syndrome. L'abolition de l'esclavage fut longtemps une affaire d'aristocrates blancs membres de la « *Société des amis des Noirs* ».

En définitive, le « *ni-ni* » est toujours un conservatisme qui ne dit pas son nom. Une posture commode, une tartufferie qui explique la détermination des membres de la Global Commission des Nations unies à préciser d'emblée les termes du débat : la guerre à la drogue est une impasse, en sortir suppose de dénoncer clairement les lois qui organisent la répression. ■ Fabrice Olivet 1. Editorial de *Libération*, 3 juin 2011

SUBSTITUTION

P. 4

Méthadone, vingt-cinq ans après

RÉDUCTION DES RISQUES

P. 6

Mange ta dope !

La vaporisation : plus qu'une mode passagère

CANNABIS

P. 10

Proposition 19, les raisons d'un échec

Apairé au pays des jardiniers en herbe

Marche mondiale de la colère

Brèves de fumoir

QUOI DE NEUF DOC ?

P. 16

Alcools

INTERNATIONAL

P. 18

La prohibition au service du narcotraffic

DOSSIER CULTURE(S)

P. 21

Ces auteurs qui dénoncent la prohibition

Michel Kokoreff

La drogue est-elle un problème ?

Michel Henry

Drogues : pourquoi la légalisation est inévitable

Vincent Taillefumier, Christine Renaudat

Les tribulations d'un gramme de coke

Stéphane Gatignon, Serge Supersac

Pour en finir avec les dealers

Et les autres...

Chroniques papier, télé et ciné

ADRESSES

P. 32

JEU DE L'QUIN

P. 36

Directeur de la publication : Michel Velazquez Gonzalez

Rédacteur en chef : Fabrice Olivet

Secrétaire de rédaction : Isabelle Célérier

Coordination : Fabienne Lopez

Maquette : Damien Roudeau

Couverture : Pierre Ouin

Ont participé à ce numéro : Laurent Appel, Vincent Benso,

Lawrence Brooke, Éric Chapel, Pierre Chappard,

Jean-Pierre Galland, Speedy Gonzalez, Bertrand Lebeau,

Fabrice Olivet, Fabrice Perez, Éric Schneider

Asud-Journal est un trimestriel édité par l'association Asud.

Tirage 15 000 exemplaires. ISSN : 1257 - 3280

Imprimerie Delta Color 140 rue Etienne Lenoir 30900 Nîmes

Commission paritaire en cours

Ce numéro a pu paraître grâce aux soutiens de Sidaction et de la Direction générale de la santé (DGS).

SUBSTITUTION MÉTHADONE, VINGT-CINQ



© Michael Linell / L'Éditions Publication

En 1988, il y avait quarante places de métha pour toute la France, et deux ou trois places qui se libéraient par an. À force d'insistance, j'ai fini par en avoir une. Je vous dis pas comme le petit con que je pouvais être (que celui qui ne l'a jamais été me jette la première pierre) a biché. Enfin, je faisais partie du fameux cénacle des quarante élus.

J'avais surmonté l'épreuve de la sélection, je n'avais cure des mises en garde. Pourtant, le médecin m'avait prévenu : « Réfléchissez ! Ça va vous faire de sacrées contraintes. Nous serons obligés de vous contrôler, de vérifier vos urines... Vous allez nous concéder un gros pouvoir sur votre vie.

– Oui mais en quelques mois, ce sera fini. Je réduirai progressivement !

– C'est ce qu'ils disent tous en général. Mais une bonne partie sont là depuis des années, quinze pour certains !

– Oui mais moi, c'est pas pareil ! Je veux vraiment décrocher. Vous allez voir ce que vous allez voir ! »

Qu'il arrête ce baratin, je pensais, et qu'il me file la métha. Et à force d'insister, d'argumenter et de faire le gentil toutou, un matin, enfin, j'ai eu accès au St Graal. J'étais un de ces fameux « méthadoniens », statut qui conférait une espèce d'aura de bienheureux. Ah, la malicieuse et vaniteuse petite satisfaction que j'ai pu éprouver vis-à-vis des potes qui devaient continuer à galérer pour trouver minimum 1 000 balles par jour (150 €), le prix d'un gramme (la came était chère mais généralement bien meilleure qu'aujourd'hui)...

Le premier jour, ils m'ont filé 40 mg... Et bien sûr, j'ai dû faire pipi dans le flacon... Le lendemain, j'ai dû supplier pour en avoir plus : 50 mg, le grand max

de chez max. Et revenir, tous les jours il fallait revenir... pendant des mois... La came étant généralement bonne et les dosages de métha faibles, on la sentait sans problème et nombreux étaient ceux qui continuaient à shooter...

Minidoses et analyse d'urine

Deux analyses d'urine par semaine, ils nous imposaient. Bien sûr, on trichait : du thé, de l'urine de chien, du vieux pipi réchauffé de chez réchauffé qui puait l'ammoniaque à des km... de tout on leur a refilé. Il s'agissait de passer le cap du test des premiers mois. Si les analyses d'urine étaient négatives en permanence, on pouvait espérer ne plus venir que tous les deux jours, puis deux fois par semaine. Ceux qui étaient vraiment parvenus à l'état de sainteté suprême (un an en moyenne) étaient béatifiés et pouvaient emporter la divine ambrosie pour une semaine. Le paradis, quoi ! Mais à la moindre positivité (contrôles aléatoires parfois), c'était retour à l'humiliante dispensation quotidienne...

À l'époque, je voulais utiliser la métha pour décrocher en douceur, chose que j'avais déjà faite plusieurs fois avec de la métha achetée à l'étranger. Mais comme la came était bonne et les occasions intéressantes... les conso étaient fréquentes. Résultat : j'ai plutôt aug-

menté les doses de métha en compensant le bas dosage français avec de la métha hollandaise qui valait 20 francs (3 €) le comprimé de 5 mg (et encore, c'était pas cher). Et bien sûr, j'ai pas décroché. C'était trop confortable avec la métha et la came quand on voulait... Sans parler de ce petit statut de « privilégié » qui conférait un certain prestige dans la confrérie tox, surtout auprès de certaines nanas... Dès qu'on pouvait, on essayait de faire un petit stock. Un viatique de quelques centaines de milligrammes « au cas où », il y aurait un incident, une opportunité... Car certains tox nantis payaient très cher la très précieuse substance.

Vingt-cinq ans après

Aujourd'hui, le vieux con que j'ai fini par devenir est toujours à la métha... Même si ce n'est plus qu'à quelques tout petits milligrammes, qui diminuent très lentement mais toutefois assez régulièrement...

« Du thé, de l'urine de chien, du vieux pipi réchauffé de chez réchauffé qui puait l'ammoniaque à des km... »

Aujourd'hui, je n'oserais vraiment plus me vanter d'être « méthadonisé »... J'en ai pas honte non plus, mais bon ! N'en suis plus du tout fier, bien au contraire. Me sens quand même un peu con, piégé, même si je ne regrette pas un passé bien aventureux... Parfois, j'ai un peu l'impression que c'est comme lorsqu'on a attrapé une maladie honteuse très tenace et qu'on doit passer par moult antibiotiques à hautes doses et abstinence sexuelle. En général, on ne s'en vante pas du tout. Peut-être le confie-t-on à quelques intimes, avec quand même quelque part une petite satisfaction d'avoir fait preuve de virilité, surtout si c'était à l'occasion d'une super nuit avec une belle nana...

Réflexion suisse

Un jour, un Suisse inclus dans un de ces programmes d'héroïne où il faut se rendre deux fois par jour pour chercher sa dose à injecter sur place m'a avoué éprouver la même chose. Au début, il était très fier d'être parmi les élus sélectionnés pour avoir accès à la drogue tant convoitée. Mais quelques années après, il se sent piégé, humilié, dépossédé de toute initiative et bien misérable. Impossible pour lui de partir sans renoncer à l'héroïne. Sa vie est inéluctablement rythmée par ses deux trajets quotidiens pour s'envoyer son héroïne sous la supervision d'un membre du staff.

« Mais pourquoi tu ne pars pas, tu pourrais switcher vers la métha ? », lui ai-je demandé. « Oui, on y pense tous, mais c'est tellement long et compliqué pour être à nouveau accepté. Et puis c'est vrai qu'aux yeux des copains qui n'ont que la métha, on passe pour des privilégiés, les "aristos de l'héroïne". » Ça m'a rappelé de vieux souvenirs...

Posologie neutralisante

Mais ne crachons pas dans la soupe. Pour d'innombrables usagers, la méthadone est une soupape qui permet de stabiliser des vies à la ramasse. Et ayons une pensée reconnaissante pour ces pionniers qui, face à l'opprobre de leurs collègues qui les accusaient d'être des dealers en blouse blanche, luttèrent contre vents et marées pour maintenir les fameuses quarante places.

Aujourd'hui, il serait toutefois souhaitable que les médecins informent un peu plus les patients de la durée potentielle, voire *ad vitam aeternam*, du traitement et de ses conséquences. Et, dans la mesure du possible, qu'ils adaptent un peu mieux les dosages à la réalité des consommations d'héroïne.

Un gramme d'héroïne de rue à 2 ou 3% justifie-t-il une posologie de 100 mg/jour ? Ces doses correspondent-elles à ce dont la personne a réellement besoin ? Ne lui donne-t-on pas quelquefois le maximum de ce qu'elle peut supporter pour la « neutraliser », voire aussi peut-être parfois pour assurer « la file active » ?

Une empreinte indélébile

Pour conclure, rappelons ces mots d'un Asudien très confortablement dosé à la méthadone pendant près d'une décennie, qui a dû arrêter pour raisons personnelles et faire un sevrage de deux semaines dans une institution spécialisée : « Près d'un an et demi après, je n'ai toujours pas vraiment récupéré. Je réalise à quel point ce produit est puissant. C'est comme si la mémoire de mon corps en avait gardé une empreinte indélébile. » ■ Nam Gilac

EUROHRN

European Harm Reduction Network

Le Réseau européen de réduction des risques (EuroHRN) a été récemment créé par 10 organisations partageant la même volonté de promouvoir la réduction des risques et d'échanger les savoirs et pratiques à l'échelle de l'Europe.

BUT

A travers des sessions plénières et des ateliers d'échanges et de formation, les 1^{ère} Rencontres Européennes de la Réduction des risques rassembleront les membres du réseau et les acteurs concernés dans le but de :

- Partager un diagnostic sur la situation de la réduction des risques en Europe
- Renforcer les réseaux régionaux d'EuroHRN (Europe Centrale et Orientale, Europe du Sud, Europe du Nord)
- Développer le réseau européen des usagers de drogues
- Approfondir les partenariats entre le champ de la réduction des risques et les élus locaux en se basant sur les expériences d'implantation de salles de consommation
- Porter un plaidoyer pour une réforme de la politique des drogues
- Renforcer notre travail en réseau et construire ensemble notre futur...

1^{ère} Rencontres
Européennes
de la Réduction
des Risques

Marseille, France -- 6 et 7 octobre 2011



Pour plus d'information : <http://www.eurohrn.eu/>

Les rencontres bénéficient d'une interprétation français/anglais dans la plupart des sessions.

RÉDUCTION DES RISQUES MANGE TA DOPE !



Après l'épidémie de virus liée au shoot et avant la popularisation du crack, le gobage de produits stupéfiants, perçu comme plus *safe*, a été la grande tendance de consommation des années 1990. Le produit à la mode était le taz, l'acide était à nouveau disponible, on chantait « *Mangez-moi !* », on détournait du Néo-codion® et du Temgésic®, le space-cake accompagnait fréquemment les fêtes. Alors que ce début de XXI^e siècle marque le retour en force du triptyque fume-sniff-shoot, il paraissait utile d'informer sur les modes d'ingestion des substances les plus consommées.

La fumée expose à d'importants risques de maladies ORL et pulmonaires, sans parler d'un potentiel retour de la tuberculose (voir *Asud-Journal* n°44 p14-15). Le sniff détruit les cloisons nasales, les muqueuses et abîme la gorge. La paille et le support peuvent être des vecteurs de virus. Le shoot reste le plus périlleux en matière d'overdose, de capital veineux, d'infections et de virus. L'ingestion est souvent présentée comme le moyen le moins risqué de consommer des drogues. Elle pose cependant des problèmes de préparation, de précision du dosage et de digestion difficile. Elle ne protège pas de l'overdose et de la dépendance. Petit guide pratique.

Conseils de base

Au préalable, il est préférable d'utiliser son mode habituel de consommation pour mieux évaluer la pureté du produit avant l'ingestion. Testez progressivement les produits non titrés car les variations de qualité sont importantes même pour les productions maison, et les dealers changent parfois de fournisseur et de pourcentage de coupe. Selon les conditions de culture, une variété de pavot, de cannabis ou de champignon peut donner une quantité très variable de principes actifs. Le temps de montée est en général de trente minutes. Mais si vous n'êtes pas à jeun depuis quatre à six heures, la montée peut survenir très longtemps après l'ingestion. Attendez au moins trois heures avant de reprendre une dose, surtout pour un premier essai : l'addition des deux doses montant presque en même temps est très désagréable, voire dangereuse. Une première prise décevante n'est rien comparée à un bad trip ou à une OD. L'ingestion n'a pas d'effets entièrement comparables à ceux de l'injection, de la fume et du sniff, pas de flash et de montée rapide. Mais la suite du trip est proche. Elle permet de se libérer de la dépendance gestuelle et de soulager des organes trop sollicités.

Les opiacés

Au début du XX^e siècle, l'héroïne était disponible sous forme de gouttes à diluer. Sa biodisponibilité ingérée est pourtant faible, de l'ordre de 15% d'une IV. De plus, elle est instable dans le corps et se transforme rapidement en morphine. Il convient d'absorber une poudre de bonne qualité et à jeun pour ne pas gaspiller. En dehors du cachet de diamorphine (héro pharmaceutique) prescrit comme TSO en Allemagne, c'est une pratique marginale.

L'opium, la morphine, la méthadone, la buprénorphine, la codéine, le tramadol et autres opioïdes de synthèse s'ingèrent avec efficacité. Pour les produits mélangés au paracétamol, il convient de séparer la substance active à l'eau glacée et au filtre à café (voir FAQ extraction codéine sur le forum d'Asud) pour préserver son foie.

Le *papaver somniferum* (pavot) pousse en France à l'état sauvage, dans les jardins ou en champs. Les graines de toutes les variétés sont disponibles sur Internet. S'il est illégal et peu discret de l'inciser pour récolter le latex et faire son opium, on a par contre le droit de récolter les bulbes à la fin de la floraison afin de récupérer les graines pour l'alimentation. La paille très bien trillée des graines (contenant des agents histaminiques) peut servir à une extraction éthylique : un litre d'alcool à plus de 50° avec quelques gouttes de vinaigre et le jus d'un citron pour 100/150 g de paille à macérer une semaine en agitant régulièrement et filtrer. Ou à faire du rachacha (www.asud.org/produits/article-135-rachacha-fabrication.html).

La cocaïne

La coke étant dénaturée par les sucs gastriques, il convient donc, comme pour la mastication de feuilles de coca, d'ajouter une cuillère à moka de bicarbonate par verre pour contrer cette acidité. Et de mélanger le tout dans du vin (fort en alcool et tanni-



que) pour faciliter l'assimilation et réaliser ainsi un vin Mariani (qui contenait 24 mg de cocaïne par verre, soit environ 250 mg de coke de rue). L'effet maximum survient après 3/4 d'heure et dure une à deux heures. On peut remplacer le vin par du Coca-Cola avec une légère perte d'efficacité. L'effet est progressif, moins stressant, plus enivrant, cérébral, tout en restant tonique. Même le Pape Léon XIII en était fan !

Le cannabis

Le risque important de cancer et autre maladie pulmonaire provient uniquement de notre très mauvaise habitude de consommation : le joint avec un mélange de tabac et de cannabis. L'ingestion est un mode d'usage traditionnel en Asie et dans le monde arabe, surtout en Inde et en Indochine. Le bang et la soupe de ganja sont très utilisés pour des fêtes rituelles ou amicales, mais le dosage est délicat. C'est pourquoi cette technique n'est pas trop appréciée en Occident. Selon la qualité et son poids, compter environ un demi-gramme de résine ou un gramme de fleurs par portion. Et tester d'abord une demi-dose : l'effet de l'ingestion de cannabis peut être bien plus violent que

la fumette, vraiment très désagréable, voire paniquant en cas de surdose. L'effet dure quatre à douze heures, bien plus en cas de surdose. On peut cuisiner directement la matière verte, en soupe avec du cresson, de l'épinard ou de l'oseille et de la crème fraîche pour faciliter l'intégration des cannabinoïdes. Pour stocker longtemps, on peut incorporer de la farine d'herbe ou de la résine râpée dans la pâte d'un délicieux gâteau de Noël suisse, le brünsli (<http://christophecuisine.blogspot.com/2010/10/brunsl.html>). On peut aussi faire de la teinture-mère (voir *Asud-Journal* n°43). Le beurre de Marrakech (<http://www.bladi.net/forum/60685-beurre-marrakech/>) se cuisine à basse température pour éviter de vaporiser les cannabinoïdes. La décoction dans du lait chaud est utilisée pour faire du bang tchâi. Froide, elle permet de réaliser un space-milk-shake ou du bang lhasi à l'arôme de votre choix. La cuillère à thé pleine d'herbe plongée dans de l'eau chaude des *coffees* hollandais est un attrape-touriste.

L'amphétamine

La coke est souvent très coupée à la caféine. Elle est donc speedante et peu psychoac-

tive. Dans les milieux où il est disponible, le speed coûte deux à trois fois moins cher et efface davantage la fatigue et les effets de l'alcool et des joints. Il est devenu assez fréquent de voir tourner des lignes de speed en ersatz de coke. Souvent pâteux, le produit est très mal assimilé par cette voie, c'est du gaspillage et de la destruction de cloisons nasales, de la frime à moins cher ou de la dépendance gestuelle. Le dosage standard de l'amphétamine pure est de 25 mg, soit 50 à 150 mg de speed coupé. L'effet dure six à douze heures.

La méthamphétamine

La méthamphétamine en cachet comme le yaba ou en cristaux comme l'ice est quasi introuvable en France, à la différence de la Suisse, de l'Allemagne ou de la Tchéquie. La pervitine donne envie d'envahir la Pologne en une semaine ou de gagner la coupe du monde de foot. Elle est principalement ingérée dans un but de dopage. Malgré un goût et une odeur ignoble, elle est surtout fumée en Asie et en Amérique, et injectée et sniffée en Europe. Pourtant, le crystal meth ronge les veines et les cloisons. En Allemagne, de nombreux billets même récents sont mités par la méth. Le dosage des pilules varie de 5 à 50 mg (au-delà de



EGUS

5 OCTOBRE 2011
Maison des associations
93 la Canebière 04 91 55 39 50

États généraux des usagers de Substances



MARSEILLE Héroïne de la réduction des risques

RÉDUCTION DES RISQUES MANGE TA DOPE !

25 mg, l'effet est violent), soit 25 à 125 mg de produit coupé pour un effet de huit à vingt-quatre heures.

La kétamine

La dilution dans l'eau favorise une montée plus rapide, environ quinze minutes. Le dosage moyen est de 70 mg pour un effet de trois à six heures. Attention : la kétamine encore présente à dose insensible va s'ajouter à une nouvelle prise et amplifier son effet.

La MDMA

À cause de la baisse de qualité du cacheton d'ecstasy, les cristaux de MDMA sont devenus une forme commune. Et le sniff s'est répandu, plus convivial, plus rapide à monter et facile à doser que l'ingestion. Mais les cristaux coupent gravement les cloisons et la biodisponibilité de ce mode d'usage est bien plus faible que par goba-goba. Il est préférable de bien diluer les cristaux dans de l'eau, le goût n'est pas terrible mais la digestion est plus rapide et facile. Le dosage moyen de MDMA pure est entre 60 et 100 mg (NB : en 2009, les poudres de MDMA sont en moyenne dosées à 47% selon l'Octris, 72% selon le dispositif Sintés) pour un effet de six à huit heures, le temps de montée varie de trente minutes à une heure et demie.

Les champignons

Bien identifier la variété car les dosages sont très différents. Un psilocybe européen ressemble beaucoup à un copelandia hawaïen mais contient 3 à 10 fois moins de psilocybine. Il y a une bonne dizaine d'années, j'ai fait l'erreur de m'envoyer environ 2,5 g de copelandia pensant me taper des vosgiens : les nombreux témoins des jours suivants se souviennent encore de mon état de confusion impressionnant. Bad trip. Pour éviter les fréquentes douleurs gastriques, je conseille de faire infuser les champignons dans de l'eau chaude mais pas bouillante et d'ajouter du thé aromatisé pour masquer le goût terreux. Le dosage moyen va de 500 mg pour le copelandia jusqu'à 1,5 g pour le psilo français. L'effet dure trois à six heures. ■ Laurent Appel
Tous les dosages sont donnés à titre indicatif



Entretien avec Grégory Pfau, coordinateur de la mission XBT de Médecins du monde (MdM)

Comment les usagers peuvent-ils faire analyser des produits ?

Actuellement, il y a le dispositif mis en place par MdM dans les années 2000, l'analyse chromatographique sur couche mince. C'est une analyse qualitative qui détecte la présence ou pas des produits pharmacologiquement actifs. Donc pas des produits de coupe inactifs.

Et pas le pourcentage des différents produits ?

Non, pas de taux de pureté. Il ne s'agit pas d'apposer un label de qualité sur les produits mais d'augmenter la connaissance générale sur les substances vendues sur le marché noir. Cela ne permet pas de titrer un produit mais d'éviter de prendre un produit pour un autre, par exemple de la kétamine, du mCPP ou de l'amphétamine pour de la MDMA.

Comment doit-on procéder ?

Trois sites MdM sont équipés de cet outil : Nice/Marseille, Toulouse et Paris. Il est également déployé partout en France par les équipes d'intervention en milieu festif de MdM. C'est anonyme et gratuit. L'utilisateur en milieu festif récupère les résultats au bout d'une heure.

Et pour les autres ?

L'analyse directe est uniquement disponible à Paris, le mardi de 18 à 20 heures (62 bis avenue Parmentier, 2^e étage, métro Parmentier). Certains Caarud ont des conventions avec MdM, les usagers peuvent se renseigner auprès du Caarud de leur secteur.

Quels sont les produits présents le plus souvent dans les analyses ?

Pour la coke, c'est la caféine, le speed et toutes sortes de produits de l'industrie pharmaceutique (lévanisole, procaïne, etc). La cocaïne pure ou presque est très rare. Pareil pour l'héroïne et la plupart des substances les plus répandues (paracétamol). On est aussi en capacité de reconnaître la méphédronne à Paris depuis peu. Mais pas de méthamphétamine en vue. Chaque échantillon supposé était en fait de l'amphétamine mélangée à d'autres produits. ■ Recueilli par Laurent Appel.



Au cours des années 1990, certains activistes, bricoleurs et usagers ont développé différents prototypes artisanaux d'accessoires chauffant à des températures inférieures au point de combustion (en général 130 à 180 °C) pour permettre d'inhaler les principes actifs et huiles essentielles de plantes... majoritairement, le chanvre et ses dérivés. En Europe, c'est lors des premières Cannabis Cup organisées par le journal High Times que l'expatrié Amérindien Eagle Bill présenta son modèle à un public enthousiaste aux yeux rougis de bonheur...

Rustique, son matériel de démonstration était composé d'une grosse pipe à eau où l'herbe du foyer était chauffée à l'aide d'un décapeur thermique. Ça fumait parfois plus que ça vaporisait mais ça garantissait les effets, visuels pour les observateurs curieux, psychotropes pour le cobaye. Certes un peu encombrant comme matériel, mais terriblement efficace. Hormis le moindre risque pour la santé, on s'aperçut rapidement que les quantités consommées étaient bien inférieures qu'en fumant et qu'on pouvait en plus recycler la matière première en cuisine après l'avoir vaporisée. Doublement économique comme méthode...

D'Eagle Bill au Volcano

Différents produits furent commercialisés dans les shops spécialisées, mais la vaporisation acquit réellement ses lettres de noblesse à la sortie du modèle de référence qu'est encore aujourd'hui le Volcano. Modèle de table par excellence, ce fut le premier à utiliser des sacs jetables pour recueillir sans perte la vapeur à consommer. Cela réduit aussi les soucis d'entretien. Pour éviter la transmission de germes, il convient de nettoyer l'embout avec une lingette antiseptique entre chaque usager ou bien d'y insérer un morceau de paille comme embout individuel. Commercialisé en 1999, le Volcano remporta le prix de l'innovation technologique dans le Lander où il était fabriqué. Chose rare, il fit par ailleurs l'objet d'une étude scientifique sur les avantages de la vaporisation comparée aux autres modes d'absorption publiée en

LA VAPORISATION : PLUS QU'UNE MODE PASSAGÈRE

On peut toujours se plaindre du prix élevé de l'herbe et de ses dérivés, plusieurs méthodes éprouvées permettent, à défaut du coût, de réduire le volume de matière consommée.

2003 par le magazine américain *Science*. Pour l'utilisateur, vaporiser son herbe offre l'avantage de pouvoir profiter de l'intégralité des principes actifs et arômes des substances utilisées, sans perte due à une température de combustion trop élevée. L'ingestion est le moyen recommandé pour utiliser le cannabis médical, surtout en cas de troubles respiratoires. Dans les cas où elle est impossible et surtout pour les fumeurs invétérés, la vaporisation permet de réduire considérablement les risques de la consommation fumée.. Indispensable pour qui souhaite profiter des propriétés médicinales du THC.

Depuis une dizaine d'années, on peut trouver en boutiques spécialisées ou sur le web quantité de matériels plus ou moins propres, selon les matériaux de fabrication utilisés. Globalement, on peut regrouper les différents vapos en trois grandes familles :

- ✦ L'entrée de gamme, principalement composée de modèles inspirés (c'est l'expression) de pipes classiques. Équipé d'un briquet torche, on peut vaporiser sa dope pour moins de 50 €.
- ✦ La gamme intermédiaire, des modèles portables, électriques ou à butane avec lesquels il est possible de pratiquer 3 à 5 vaporisations avant de devoir refaire le plein... d'énergie. Compter environ 100 à 300 €.
- ✦ Et enfin, le matériel dit « de salon », le haut de gamme en matériaux nobles pour un budget allant de 100 à 500 €, souvent hors de portée du consommateur...

Mieux vaut être soigneux

Si l'entretien de tous ces types d'accessoires est moindre qu'avec des pipes et pipes à eau classiques, il reste néanmoins indispensable pour profiter pleinement des propriétés et arômes des produits inhalés.

Pour le consommateur de haschich, il est possible d'utiliser résines, huiles essentielles ou huiles de résines et d'herbes. Mais il est préférable de le faire avec un support neutre – un végétal peu aromatique ou déjà vaporisé –, sans quoi la matière première risque de couler à l'intérieur de l'accessoire et de l'endommager. Compte tenu des prix, mieux vaut être soigneux. Pour les plus démunis, l'alternative la plus simple reste d'utiliser une pipe classique en bois ou en métaux propres dont on lèchera l'intérieur du foyer à l'aide d'un briquet, de manière à chauffer la substance désirée sans pour autant voir la combustion s'amorcer. Après quelques essais, les résultats sont plutôt concluants.. ■ **Éric Chapel**

CANNABIS PROPOSITION 19, LES RAISONS

©Joan Tlouine



Six mois se sont écoulés depuis l'échec de la Proposition 19 en Californie. Six mois qui nous permettent de mieux comprendre pourquoi elle a échoué.

La légalisation du « *cannabis médical* » en Californie date d'une quinzaine d'années, quand les habitants de l'État votèrent majoritairement pour instaurer une loi. En Californie, n'importe qui peut proposer une loi qui, si elle recueille assez de voix par pétition, peut être soumise aux habitants lors du prochain scrutin important. En cas d'approbation, elle devient une loi à part entière de la constitution de l'État. La proposition 215 devint ainsi une loi en 1996 mais au départ, c'était comme si elle n'existait pas. Les forces de police fédérales et celles de l'État poursuivaient toujours « *les usagers et producteurs de cannabis médical* ». Au fil du temps, les décisions judiciaires ont clarifié la loi. Nombre d'années et de jugements plus tard, la légalisation du cannabis pour usage « *médical* » est devenue une réalité. Notamment grâce aux statuts élaborés par les communautés locales de citoyens pour la définir plus précisément. Dans le district de Sonoma, un patient certifié ou un soignant peut par exemple cultiver jusqu'à 30 plants (par patient) sur une surface d'environ 3 mètres carrés... Des modalités appliquées et respectées par nos tribunaux, nos procureurs et la police locale.

Mais la loi fédérale n'a pas changé et le gouvernement fédéral continue

de poursuivre en justice, créant une énorme tension avec « *nous, les gens* » qui avons créé, testé, et affiné des lois locales (régulation, taxes, pénalités) en faveur du cannabis médical. La Californie a adopté une position remarquablement claire sur la marijuana, à l'aide de lois et de pénalités écrites par et pour les citoyens.

Une grotesque injustice

Face au traumatisme suscité par la menace de déclin économique (particulièrement depuis 2008), nous – le peuple – avons commencé à nous pencher sur l'importance des coûts pour le gouvernement, l'inefficacité et l'injustice de pénalités disproportionnées par rapport au délit, qui peuvent mener à la marginalisation de certains groupes sociaux. Le niveau des taxes (impôts) au moment où l'économie décline, où de nombreuses personnes perdent leur emploi et leur maison, est un facteur déterminant en faveur du changement. En 2009, presque 800 000 personnes ont été arrêtées et poursuivies pour usage de cannabis aux États-Unis, avec des coûts immenses et des pénalités qui n'ont pas changé le comportement des usagers. Une grotes-

que injustice. Police, tribunaux, prison, familles brisées, bons citoyens passés d'étudiants ou travailleurs à prisonniers pour usage de cannabis : le coût de l'application de la loi est devenu insupportable pour la société. Des lois clairement mauvaises, draconiennes et indéfendables.

De longue date une évidence pour les Californiens, qui sont souvent à l'origine de courants sociaux qui gagnent ensuite le reste du monde. Utilisé médicalement pendant des milliers d'années, le cannabis n'est devenu illégal qu'au cours des soixante-dix dernières années. Aujourd'hui, nous avons simplement atteint un seuil critique à partir duquel nous ne tolérerons plus que la police casse des portes et embarque des gens pour du cannabis. Alors que les rapports de médecins et de patients fleurissent sur le sujet, la vérité sur la valeur du cannabis médical apparaît et les lois l'interdisant deviennent encore plus obtuses. Son efficacité étant désormais universellement prouvée sur un large éventail de maladies, la communauté médicale réclame des traitements à base de cannabis. Donnant instruction

La Californie a adopté une position remarquablement claire sur la marijuana, à l'aide de lois et de pénalités écrites par et pour les citoyens



au département de Justice de respecter les lois légalisant l'usage de cannabis médicinal dans quinze États, le président Obama a reconnu que le changement était en cours.

Opposition des producteurs, réflexion faite de la population

Pourquoi la Proposition 19 a-t-elle échoué ? Différents événements ont influencé les électeurs californiens dans les mois précédant l'élection. Les dispensaires ont tellement proliféré à Los Angeles que les Unes des journaux n'en ont retenu que « *la poussée du cannabis hors de contrôle* ». Les gens ont commencé à cultiver beaucoup plus de marijuana dont la disponibilité est devenue énorme.

Des gangs mexicains exploitaient de grandes plantations dans les forêts nationales, causant d'importants dégâts écologiques. Traquant les gros producteurs, la police fédérale a essayé de faire appliquer la loi, sans obtenir la coopération officielle des États. Des milliards de dollars se promenant de manière incontrôlée, un marché non taxé profitant essentiellement aux gangs criminels, une situation de plus en plus chaotique. Et les Californiens en ont beaucoup entendu parler aux infos peu avant l'élection.

Parallèlement, les gros producteurs de cannabis et un nombre indéfini (milliers) de petits faisaient fortune, ne payant généralement pas de taxes et très heureux du statu quo, donc farouchement opposés au changement. Des régions entières profitaient massivement du commerce de cannabis. Opposition des producteurs et réflexion faite de la population, la Proposition 19 a finalement échoué d'environ 7%. Pour mettre cette défaite en perspective, la candidate républicaine au poste de gouverneur, Meg Whitman, a dépensé plus de 140 millions de dollars pour essayer de prendre la place d'Arnold Schwarzenegger. Elle a perdu, et la Proposition 19 a recueilli plus de voix. Un résultat incroyable qu'autant de gens aient voté en faveur de la légalisation de la marijuana pour usage personnel et du droit à la cultiver en Californie, l'État américain le plus peuplé et le plus puissant économiquement.

Le changement est arrivé

La légalisation de la marijuana médicale est passée en 2010 dans l'État d'Arizona et a échoué de peu dans d'autres élections amé-

ricaines. Un raz-de-marée social, et les politiciens du reste du monde feraient bien de regarder la vague qui se dirige vers eux. Un tsunami dans beaucoup d'endroits où, écœurés de leurs politiciens, les gens constatent la déconnexion des lois.

Une fois encore, les politiciens californiens ont amorcé le changement en apprenant de leurs citoyens. Le sénateur Mark Leno a écrit le projet SB 1449, qui décriminalise la possession d'une once (30 g environ) de marijuana pour les plus de vingt-et-un ans. Ne pouvant plus être arrêtée par la police pour une telle quantité, la personne est passible d'une amende de 100 \$, un peu comme pour un ticket de stationnement. Pour le sénateur Leno, cela ferait économiser une fortune à l'État (forces de police, prisons...), tout en évitant aux personnes d'avoir un casier judiciaire. Il s'était notamment ému que des jeunes faisant une erreur puissent gâcher leur vie avec un casier ju-

diciaire. Devenu loi une fois signé par le gouverneur Schwarzenegger, son texte a pris effet le 1^{er} janvier 2011.

Depuis que l'usage médicinal de cannabis a été légalisé, aucun changement notable n'a été enregistré au cours des quinze dernières années dans la réussite scolaire, la performance des employés, les accidents de la route, du travail, les hospitalisations liées à l'usage de cannabis, ou tout autre effet secondaire qui constituerait clairement une atteinte à la société. Véritables pionniers de la légalisation, médecins et patients ont, pour leur part, rapporté une réduction importante des souffrances grâce au cannabis. Une aide

médicinale qui marche très bien pour ceux qui observent les recommandations des médecins.

Une preuve de plus que les lois qui transforment les citoyens en criminels n'ont aucun mérite. Les gouvernements du monde ont menti sur les dangers du cannabis pour justifier le traitement draconien des citoyens. Effrayés et ignorants, les masses se sont pendant longtemps ralliées à l'appel de la criminalisation des personnes, mais le changement est arrivé. Les gens ne veulent plus payer des taxes pour criminaliser leurs enfants ou leurs voisins.

Une nouvelle proposition pour légaliser l'usage personnel est actuellement en cours d'écriture pour être présentée à la prochaine élection. L'usage de marijuana par toute personne sera bientôt légal en Californie. Le changement est venu en Californie et il viendra au reste du monde, quand les gens se tourneront contre la loi et les politiciens qui en sont les auteurs. ■ **Lawrence Brooke**, fondateur de General Hydroponics Inc., co-inventeur du patch transdermique cannabinoïde. Traduction : Éric Schneider



CANNABIS APAIRE AU PAYS DES JARDINIERS



Même si la plus grande partie de cette chronique est consacrée à la tentative de la Mildt de briser le moral des cultivateurs en herbe, entre deux saisies et trois interpellations, le reste de l'actualité cannabique joue en faveur des partisans du changement.

Je veux évidemment parler de *Pour en finir avec les dealers* écrit par le maire de Sevrans en collaboration avec un flic de terrain (voir p. 25). Difficile de passer à côté des thèses développées dans cet ouvrage tant il a été commenté dans les médias. Aux prises avec la réalité, les auteurs démontrent l'inefficacité de la prohibition et préconisent, au nom de la sécurité, de légaliser les drogues.

Un autre livre, paru quelques semaines auparavant et écrit par un journaliste qui « ne se drogue pas », *Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable* (voir p. 23), a, lui aussi, participé à mettre le sujet du cannabis sur le devant de la scène. Il y avait bien longtemps que les télévisions n'avaient pas consacré d'émission au cannabis, un sujet qu'ils abordaient volontiers naguère. Le jour du printemps, France 2 consacre un dossier à ce sujet sous le titre *Et si on légalisait le cannabis ?*, une question qui contient déjà la réponse. En envoyant ses journalistes enquêter en Californie, aux Pays-Bas et au Portugal, l'émission a démontré qu'il existe des alternatives viables à notre politique du tout répressif. Tant mieux si des politiques relaient enfin ce que nous répétons depuis des années, mais voilà qu'Étienne Apaire est arrivé avec ses gros sabots.

La Mildt découvre la cannabiculture

Alors qu'en quelques années, la politique de la matraque aidant, la culture du cannabis a fleuri partout en France, la Mildt – qui ne maîtrise pas le sujet – demandait en 2007 à l'Ofdt de se pencher sur « la part de la production domestique de cannabis en France ». En 2008, Jean-Michel Costes, feu le directeur de l'Ofdt, remet son rapport : les cannabiculteurs seraient 200 000 et produiraient 32 tonnes de beuh, 11,5% de l'herbe fumée serait locale et son taux en THC avoisinerait les 8 %... Bref,

en France comme dans tous les pays d'Europe, force est de constater que la culture domestique du cannabis est en pleine expansion. La Mildt s'en émeut. Son président nous rassure, il prendra les mesures qui s'imposent dans le plan antidrogue qu'il nous concocte.

Le Circ se fend alors d'une lettre à son président¹ dans laquelle il souligne malicieusement que le succès de l'autoproduction est un des effets collatéraux de la politique répressive. Le cannabis étant trop souvent coupé avec des produits nocifs, le Circ relève également qu'en cultivant son jardin, l'amateur milite paradoxalement pour sa « bonne santé ». En cultivant son jardin, il coupe les ponts avec le marché noir où il risque non seulement de se voir proposer d'autres drogues, mais aussi de se faire alpaguer au détour d'une rue par des policiers contraints de faire du chiffre. Fort de ses arguments pragmatiques, le Circ invitait la Mildt à adopter une politique tolérant la culture de quelques pieds de chanvre dans son jardin, sur son balcon ou en « placard ».

La Mildt déclare la guerre aux cannabiculteurs...

Dans son « Plan gouvernemental 2008/2011 de lutte contre les drogues et les toxicomanies », la Mildt ne tient pas compte de ces propositions sensées et promet de s'attaquer à ce « phénomène favorisé par la libre circulation des graines et du matériel de production, ainsi que par la prolifération de magasins et de sites Internet spécialisés dans la "cannabiculture" »... Pour éradiquer ce nouvel ennemi de l'intérieur, comme le qualifie Étienne Apaire, la Mildt décide de doter la police « de moyens de détection innovants » (appareils à infrarouge, détection aérienne, détecteurs de particules, amplificateurs de bruit...).

<http://www.circ-asso.net/index.php?action=art&id=67>



... l'Onrdp en rajoute une couche

Quant à David Weinberger, il déduit de l'étude qu'il a menée pour le compte de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Onrdp) que 80% de ceux qui cultivent du cannabis le font uniquement pour assurer leur consommation personnelle. 47% de la beuh fumée en France serait en outre produite sur le territoire. David Weinberger (comme la Mildt) remarque que cette activité qui se concentre en « zone périurbaine » est facilitée par la multiplication des sites Internet spécialisés et des boutiques. Il en dénombre 400 en France... À ce rythme nous assure le rapporteur, la beuh supplantera bientôt le shit dans le cœur des fumeurs.

Mildt attack

Le 26 avril 2011, gendarmes et policiers encadrés par l'Octris passent à l'attaque et effectuent conjointement vingt-trois descentes sous l'autorité de dix-neuf parquets. Dix-huit personnes sont interpellées, dont quatorze se retrouvent en garde à vue. Ces descentes médiatisées, on les doit aux cyber policiers qui, durant de longs mois, ont espionné les cultivateurs en herbe via le site Cannaweed et réussi à en localiser certains, notamment grâce aux photos de leur jardin intime publiées sur le site.

Efficaces les policiers du Net ? Pas

vraiment puisque certaines personnes interpellées ne cultivaient plus depuis des années. Quant à l'opération elle-même, il n'y a pas de quoi pavoiser : cent pieds d'herbe saisis, soit une moyenne de cinq pieds par personne. Quatre kilos de beuh de « très grande qualité », dicit *Le Figaro*, ont été retrouvés, ce qui ne fait jamais que trois cents grammes par jardinier, de quoi assurer sa consommation estivale. Et dire que nos flics, qu'ils soient « cyber » ou pas, ont été formés par des policiers néerlandais. S'inspirant de leurs judicieux conseils, la Mildt vient d'ailleurs de publier un guide de cannabis culture réservé aux fins limiers chargés de repérer les cultures clandestines.

Alors qu'elles s'étaient déroulées deux semaines auparavant, ces descentes orchestrées par la Mildt ont été jetées en pâture aux médias la veille de la dixième Marche mondiale du cannabis. Un méchant hasard ou un message codé à l'intention des jardiniers en herbe, des growshops, du Circ et de sa devise : « *Contre la guerre à la drogue, cultivons notre jardin* » ?

Encore une fois, voulant montrer au bon peuple qu'elle ne lâche pas le morceau, la Mildt a consacré beaucoup de temps, d'énergie et d'argent à la seule fin de gâcher la vie de quelques passionnés de jardinage qui, pour se fournir, n'auront plus comme recours que le marché noir avec les multiples risques que cela comporte.

Rien que le procédé – pister des jardiniers comme s'ils étaient des terroristes

alors qu'ils ne présentent aucun danger pour la société – n'est pas très élégant. Étienne Apaire, qui dit craindre « *que le crime organisé ne mette la main sur cette production nationale à l'image de ce qu'il se passe en Grande-Bretagne où les mafias vietnamiennes s'en sont emparées* », se couvre non seulement de ridicule avec ses onze « *armoires de culture* » saisies, mais favorise aussi l'installation de ce qu'il voudrait combattre.

Les autres arguments du patron de la Mildt pour justifier cette tentative de déstabilisation du peuple de l'herbe ne sont guère plus convaincants : le jardinier d'intérieur produisant une herbe très riche en THC (de 20 à 25 %) est souvent « *victime* » de surproduction, ce qui le pousserait à se lancer « *dans un trafic local* », nous dit-il en substance.

En baptisant « Cannaweed » l'opération menée conjointement par la Mildt et l'Octris, le pouvoir cherche à semer la panique chez les utilisateurs du « *portail francophone de la culture du cannabis* » et à les priver d'une information précieuse et multiple car avant d'être un site d'échanges entre cannabis cultureurs, Cannaweed est un site politique militant pour une consommation raisonnée et raisonnable. ■ Jean-Pierre Galland
Lettre du Circ à Etienne Apaire : <http://www.circ-asso.net/index.php?action=art&id=70>
Lettre d'Étienne Apaire au Circ : <http://www.circ-asso.net/index.php?action=art&id=105>

LES TOURISTES INTERDITS DE COFFEE SHOPS

Les touristes pourraient ne plus pouvoir fréquenter les coffee shops néerlandais dont l'accès serait réservé aux nationaux (moyennant autorisation), et qui ne pourraient plus compter que 1 000 ou 1 500 membres. Adoptées fin mai par les ministres de la santé et de la justice, ces mesures seront d'abord introduites dans le sud du pays avant d'être étendues à l'ensemble du territoire. S'opposant à la généralisation de ce « passeport cannabis », Amsterdam et 4 autres villes attendent désormais l'arrêt de la justice néerlandaise, saisie par le gérant d'un coffee shop de Maastricht qui souhaite continuer à servir des clients venus de pays voisins. Un arrêt dont dépendra la suite du projet dont l'application pourrait s'étaler jusqu'en 2015.



Pour son dixième anniversaire, quinze organisations soutenaient la Marche mondiale du cannabis en France et dix villes participaient à l'événement. Autre innovation de cette édition 2011 : la Marche, qui se satisfaisait les années précédentes d'un rassemblement statique place de la Bastille, tentait le pari de défilé dans les rues parisiennes.

Comment expliquer cet engouement subit pour une manifestation qui était jusqu'ici essentiellement portée par Cannabis sans frontières ? Nous avons tous en mémoire la création, en 1998, du Collectif pour l'abrogation de la loi de 1970 (CAL 70) suite aux procès du Circ et d'Act Up pour « *présentation des stupéfiants sous un jour favorable* », et la manifestation organisée dans l'élan qui a rassemblé plus d'un millier de personnes... Nostalgie d'un temps où l'on croyait à une possible évolution de la loi, une impression renforcée par l'arrivée de Nicole Maestracci à la tête de la Mildt ? Non ! C'est la colère qui en 2011 nous a réunis, la colère contre un gouvernement qui fait tout pour échapper au débat pourtant indispensable sur la place du cannabis dans notre société.

Un succès médiatique

Si la Marche mondiale a été un succès (pas en nombre, même si nous étions

600 à 800 personnes à battre le pavé dans la bonne humeur), elle le doit à l'énorme travail accompli par quelques militants d'Asud, de Cannabis sans frontières et du Circ. Le texte, amendé par toutes les organisations et repris sur un flyer distribué à des milliers d'exemplaires dans toute la France, constitue une plate-forme de revendications citoyennes (que je vous invite à lire si ce n'est pas déjà fait) dont nous devrions nous inspirer dans l'avenir.

Son succès, la Marche mondiale le doit au nombre de médias présents place de la Bastille¹... Il y avait même une télévision iranienne venue recueillir les revendications des uns et des autres pour « *une autre politique des drogues* ». Cette édition 2011 a également réuni une centaine de personnes à Lyon comme à Strasbourg, quelques dizaines à Aurillac, à Toulouse, à Marseille... Mais la palme du volontariat et du courage revient à un jeune Cognaçais qui annonce son intention, via la presse locale, d'organiser une Marche locale. Le 7 mai, les manifestants qui défilèrent dans la rue piétonne de Cognac se comptaient sur les doigts d'une seule main, mais cette initiative qui ne manque pas de panache méritait d'être soulignée.

<http://www.sudouest.fr/2011/04/29/cannabis-en-vitrine-383956-736.php>

Soutenus indirectement par la sortie de *Pour en finir avec les dealers*, le livre de Stéphane Gatignon et par *Et si on légalisait le cannabis ?*, une émission produite par France 2 (voir p 13), les organisateurs de la Marche mondiale 2011 ont réussi à entrouvrir un peu plus la porte du débat. Ne reste plus qu'à donner un coup de pied dedans pour qu'elle cède et que le thème du cannabis soit de la campagne présidentielle... ■ Jean-Pierre Galland

1. Retrouvez les articles consacrés à cet événement en tapant « *Marche mondiale du cannabis 2011* » dans la rubrique actualité de Google.--



BRÈVES DE FUMOIR

L'Académie nationale de pharmacie dénonce la fiabilité des tests salivaires

« Non seulement les tests salivaires utilisés par les forces de l'ordre depuis août 2008 ne fournissent pas les performances annoncées et requises mais, de plus, leurs conditions d'utilisation ne sont pas correctement définies ». Ainsi s'exprime l'Académie nationale de pharmacie qui, suite à plusieurs études, dénonce le manque de fiabilité des tests. D'après un article paru en 2010 dans *Forensic Science International*, 16% des gens contrôlés avec un test salivaire étaient des faux positifs et 19% des faux négatifs,

Chaud partisan des tests et prohibitionniste convaincu, le professeur Patrick Mura, chef de service du Laboratoire de toxicologie et pharmacocinétique du CHU de Poitiers, s'en émeut et s'étonne que le test français (Rapidstat) ait été choisi par la France en 2008 sans aucune validation scientifique.

S'il y en a un qui doit se faire du souci, c'est le patron de Narcochek qui commercialise depuis mars 2010 des tests salivaires et uri-

naires à l'usage des parents, des tests extraordinaires qui détectent trois concentrations – « faibles, significatives ou fortes » – de THC dans l'urine de vos enfants. « Un argument de vente qui ne résiste pas à l'analyse scientifique », selon le professeur Mura qui, dans l'élan, préconise de suspendre leur vente.

Et l'Académie nationale de pharmacie de conclure « qu'il ne faudrait pas que l'intensification indispensable de la lutte contre la toxicomanie, et notamment la pandémie cannabique qui en est une des composantes majeures, soit hypothéquée par des pratiques incontrôlées »... Faut pas déconner, non ?

Qu'en pense le ministre de l'Intérieur ? Constatant lors de la prise de sang obligatoire après un test salivaire positif que 10% des contrôles sont négatifs, il est sur la même ligne que l'Académie nationale de pharmacie. Peu lui chaut que le conducteur incriminé – et certainement très inquiet – perde son permis le temps d'analyser l'échantillon de son sang.

Et la Mildt ? Sur 11 105 dépistages de drogues dans les quatre premiers mois de 2010, 37% ont été positifs, nous confie Étienne Apaire. Un chiffre qui nous donne également une indication sur la popularité du cannabis. ■ J.P. G.

Drogues, enjeux internationaux, une nouvelle publication de l'Ofdt

Afin d'améliorer la compréhension des questions posées par l'offre de drogues et les trafics internationaux de substances illicites, l'Ofdt lance une nouvelle publication régulière. Premier thème abordé : l'implication des réseaux criminels dans le développement de culture de cannabis indoor en Europe, y compris en France. Résumé.

Le 8 février 2011, à la Courneuve, une ville de la banlieue parisienne située en Seine-Saint-Denis, quelque 700 plants de cannabis ont été découverts par les enquêteurs de l'Ocriest (Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi des étrangers sans titre) et de l'Octris (Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants) dans une plantation clandestine indoor (c'est-à-dire d'intérieur). Cette usine à cannabis (cannabis factory) était en capacité de produire plus de 100 kg par an d'une nouvelle variété d'herbe : la sinsemilla.

Au prix de gros, les organisateurs de cette plantation pouvaient espérer engranger plus de 400 000 euros de chiffre d'affaires annuel et des profits importants compte tenu des faibles coûts de la main d'œuvre. Celle-ci était en effet composée d'immigrés clandestins vietnamiens, qui remboursaient leur passage en Europe en y travaillant depuis plusieurs mois dans des conditions relevant d'un véritable esclavagisme moderne.

Si cette plantation n'est pas la première à être découverte sur le territoire français, cette affaire préoccupe particulièrement les autorités, car elle ressemble trait pour trait aux modes opératoires des *cannabis factories* néerlandaises et britanniques. Elle pose donc une question fondamentale sur l'évolution de l'offre de l'herbe de cannabis. Alors qu'en France, celle-ci est le fait de petits cultivateurs (cannabiculteurs), produisant essentiellement pour satisfaire leurs besoins personnels, l'affaire de La Courneuve annonce-t-elle la pénétration du crime organisé, à l'instar de ce qui se passe notamment dans un certain nombre de pays en Europe, dans le secteur de la production de l'herbe ?

Pour bien comprendre les enjeux en cause, cet article dressera dans une première partie un état des lieux de la structuration du marché du cannabis en Europe, puis traitera dans un deuxième temps de la situation dans les principaux pays européens qui produisent du cannabis pour s'intéresser, dans une troisième partie, à la situation en France et aux éventuels risques criminels qui se dessinent.

« Réseaux criminels et cannabis indoor en Europe : maintenant la France ? », David Weinberger, *Drogues, enjeux internationaux* n° 1, Ofdt, mai 2011.

Télécharger le numéro : <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/efdxdw5.pdf> ■

De l'usage thérapeutique du cannabis en prison

La Talaudière ? Rien que le nom, ça ne dit rien de bon. C'est une prison dans la région stéphanoise. Récemment, des policiers accompagnés d'un chien ont eu la mauvaise idée de contrôler l'entrée du parloir. Ils ont récupéré 200 grammes de cannabis, interpellé huit femmes, la plus jeune avait 20 ans et la plus âgée 67 ans. Jugées en comparution immédiate, elles ont été condamnées à des peines de six mois de prison avec sursis et à des amendes s'échelonnant de 500 à 2 000 euros, partiellement assorties du sursis pour 6 d'entre elles. <http://www.leparisien.fr>

À droite toute en Hollande

Et voilà qu'un pays souvent cité pour sa tolérance, en l'occurrence la Hollande, bascule et encourage à la délation. Le gouvernement a en effet distribué à Rotterdam et à La Haye 30 000 cartes vertes apprenant aux braves citoyens à identifier les productions illicites de cannabis. Parfumée à la beuh (c'est pas une plaisanterie !), la carte verte que doivent déjà s'arracher les jardiniers en herbe cite entre autres indices pour reconnaître une plantation clandestine, des volets clos en permanence, des bruits de ventilateur, des raccordements électriques suspects... Il y aurait 45 000 plantations de cannabis en Hollande. ■ J.P. G.

QUOI DE NEUF DOC ? ALCOOLS

D.R.



Voilà maintenant quelques années que, comme « médecin addictologue », je prends en charge des patients dont la seule addiction, à l'exception du tabac, est l'alcool. L'alcool, je l'avais depuis longtemps rencontré chez des patients toxicomanes qui, fatigués de leur vie d'usagers de drogues illicites, se rabattaient sur la dive bouteille qui reste bien souvent le premier « produit de substitution » des héroïnomanes.

Il y a d'ailleurs une logique très forte dans cette substitution, une drogue dure illégale étant échangée contre LA drogue dure licite.

Mais il est facile de constater que le « profil » des patients primo-alcooliques n'a pas grand-chose à voir avec celui des patients toxicomanes qui ne se sont mis à « tiser » que tardivement. Lorsque je les interroge lors de la première consultation et que je leur demande s'ils ont déjà consommé du cannabis, de la cocaïne, etc. ils me répondent souvent presque scandalisés : « *Ab non docteur !* », sous-entendu : « *Je ne suis pas un voyou ou un marginal, je suis un bon citoyen moi !* » Je caricature à peine car, le plus souvent, les alcooliques ne se vivent pas comme déviants.

Il existe différents modes d'alcoolisation, selon deux « idéaux types » : les alcoolisations aiguës paroxystiques et l'alcoolodépendance. Dans le premier cas, la personne ne consomme pas d'alcool tous les jours – à la limite même rarement – mais quand elle commence à boire, elle ne s'arrête que dans des états avancés d'ivresse. Dans le second, la personne boit tous les jours des quantités importantes et manifeste des signes de manque à l'arrêt brutal du toxique (tremblements, sueurs profuses, anxiété, insomnie...). Le tableau peut aussi présenter des formes plus graves, le *Delirium tremens*.

Des résultats décevants

Habituellement, les personnes qui rencontrent un problème avec l'alcool, abus ou dépendance, font une démarche tardive de soins : le travail ou le couple est en danger, les deux ont parfois déjà été perdus au moment de la première démarche. La prise en charge présente des résultats décevants.

Quel que soit le mode de prise en charge, les trois-quarts ont rechuté à un an de l'arrêt. Pour trois raisons : la première est que l'alcool est une authentique drogue dure pouvant entraîner une dépendance psychique et physique. La seconde, que nous ne disposons pas de traitements puissants pour diminuer ou faire disparaître l'envie de boire, le craving. Enfin, l'alcool est une drogue légale dans les pays européens où sa culture est omniprésente. Mais de manière différente au gré des latitudes : en Europe du Nord, les alcoolisations sont intermittentes, centrées sur le week-end avec de la bière et des alcools distillés, au contraire de l'Europe du Sud où le modèle est celui de la consommation quotidienne de vin. Ou plutôt était, car le modèle d'Europe du Nord devient de plus en plus hégémonique, en particulier chez les jeunes (« *binge drinking* »).

Tout comme les lieux où l'on peut trouver de l'alcool, les occasions de boire sont innombrables. Beaucoup plus souvent solitaire et caché que celui des hommes parce que plus stigmatisé, l'alcoolisme féminin a trouvé dans les supermarchés un moyen d'acheter de l'alcool anonymement, sans être regardée de travers par les voisins ou le commerçant du coin.

Un buveur excessif ou un alcoolodépendant qui veut, soit diminuer sa consommation (ce que ne parviennent à faire qu'une minorité de patients, en tout cas durablement), soit cesser de boire, se trouve donc dans la situation du supplice de Tantale. L'alcool est partout, tout le monde boit autour d'eux mais eux doivent cesser toute consommation. On comprend qu'en l'absence d'un ou de plusieurs médicaments « addictolytiques » (littéralement : qui tuent l'addiction), les patients rechutent fréquem-





ment, y compris lorsqu'ils sont dans des situations médicalement inquiétantes (cirrhose).

Arrêter une drogue légale

Arrêter l'héroïne n'est certainement pas facile. Mais c'est beaucoup plus simple qu'arrêter l'alcool : il faut cesser de fréquenter des gens qui consomment, éviter certains lieux, changer de numéro de portable. L'expérience clinique montre que la plupart de celles et ceux qui ont la motivation y parviennent plus ou moins bien mais y parviennent. Avec l'alcool, c'est beaucoup plus rare.

Une partie substantielle du problème vient du fait que l'alcool est légal. Lors de la controverse sur les bénéfices et les coûts de la prohibition de l'alcool aux États-Unis (la « loi sèche » fut appliquée de 1919 à 1933), l'un des arguments des partisans de la prohibition était que les complications chroniques de l'alcool sur le foie, le système nerveux, etc., s'étaient effondrées, ce qui est vrai. Mais les anti-prohibitionnistes faisaient valoir que les alcools frelatés, en particulier le méthanol, provoquaient de nombreux décès et que le crime organisé s'était emparé de ce marché devenu clandestin où il régnait par la violence et la corruption.

Depuis cette époque, rien n'a véritablement changé dans les arguments des uns et des autres. Les anti-prohibitionnistes (dont je suis) doivent être conscients du fait que lorsqu'une drogue est légale, ceux qui vont se retrouver en difficulté avec elle auront bien plus de mal à modérer ou cesser leur consommation que si elle était illicite. Il faut, je crois, assumer cette réalité qui fait partie du fardeau de la légalisation. La légalisation fait disparaître le marché noir lié au produit comme elle fait disparaître les adultérations, les produits de coupe, tout ce qui transforme ces substances en mélanges imprévisibles. Mais il est difficile d'arrêter de consommer une drogue légale.

L'exemple des médicaments psychotropes (« cachetons ») le montre bien.

« Lorsqu'une drogue est légale, ceux qui vont se retrouver en difficulté avec elle auront bien plus de mal à modérer ou cesser leur consommation que si elle était illicite. »

Ces médicaments, en particulier les benzodiazépines (BZD), peuvent faire l'objet de toxicomanie ou de consommation abusive. Contrairement à l'alcool et au tabac, on n'a pas accès directement au produit. Il faut passer par un « garde-barrière », un « *gate keeper* » comme disent les Américains, qui n'est autre que le médecin prescripteur. Il faut aussi un pharmacien qui délivre le médicament et dont la responsabilité est engagée. Les gros consommateurs peuvent s'en procurer par différents moyens : voir un grand nombre de prescripteurs, trafiquer ou voler des ordonnances, s'approvisionner au marché noir. Il est souvent difficile d'aider ces patients parce qu'ils ont un accès assez simple et vaste, parfois entièrement gratuit, aux « cachetons ». Et si la CMU et l'AME sont d'excellentes inventions, avec les psychotropes, des médicaments qui peuvent facilement se transformer en défonce, cet accès sans restriction est problématique. Car il est presque aussi difficile pour un « cachetonneur » d'oublier les cachetons que pour un alcoolique de cesser de boire.

La marche sera longue

Tout comme pour le tabac, la légalisation de l'alcool soulève bien des questions. Un commerce important où les producteurs, les distributeurs et les États trouvent leur bénéfice. Lors des récents débats sur la légalisation du cannabis récréatif en Californie (voir p. 10), l'un des arguments des anti-prohibitionnistes était que la légalisation permettrait à l'État de Californie (au bord de la banqueroute) d'engranger des sommes importantes d'argent sous forme de taxes. On comprend bien ce qu'un tel argument a de tentant et de convaincant. Mais son caractère purement économique frôle le cynisme, qui a une certaine tradition dans l'histoire des drogues : il suffit de songer au commerce de l'opium organisé en Chine par la Grande-Bretagne au XIX^e siècle et qui rapportait, lui aussi, des sommes rondelles à la couronne britannique.

Comment les antiprohibitionnistes doivent-ils assumer le fait qu'il est plus difficile de modérer ou de cesser l'usage problématique d'une drogue légale que d'une drogue illégale ? D'abord, en mettant en avant que les sommes allouées à la prévention et aux soins seront considérablement augmentées. Ensuite, en faisant le pari que la médecine des addictions va progresser et que nous disposerons (mais quand ?) de traitements efficaces en matière d'alcool ou

Ceci n'est pas



une drogue ?

de médicaments psychotropes. Enfin, en discutant maintenant des différentes modalités de légalisation d'une substance (par exemple, le cannabis), qui vont du monopole d'État à la main invisible du marché.

La légalisation du cannabis se heurte à trois difficultés : la co-consommation (fréquente) d'alcool et de cannabis qui augmente l'accidentalité (à l'effet désinhibant de l'alcool s'ajoute le « flou » du cannabis) ; la précocité des usages, qui augure mal d'une consommation qui serait, en tout état de cause, réservée aux adultes. Et enfin, le dossier concernant les liens entre cannabis et maladie mentale. Certes, pour un tout petit segment d'usagers mais ce dossier n'est pas vide. Nous pouvons évidemment ignorer ces trois difficultés. Mieux vaudrait pourtant les affronter toutes les trois, même si elles sont difficiles. La légalisation des drogues sera, de toute façon, une longue marche. ■ Bertrand Lebeau

INTERNATIONAL LA PROHIBITION AU SERVICE DU NARCOTRAFIC



Malgré un bilan indéniablement catastrophique, les partisans de la prohibition continuent à la soutenir envers et contre toute logique, prétextant que la situation serait encore bien pire sans elle. On peut en douter au vu des dommages tous azimuts que cette politique a provoqué en Amérique latine, en Afrique ou en France.

Si le trafic de drogue a pu se développer dans de telles proportions tout en permettant l'essor d'organisations mafieuses qui mettent parfois en danger la stabilité de certains pays, c'est grâce à la prohibition. Une mesure instaurée pour des raisons morales déguisées en protection de la santé publique. Alors que la consommation de drogues était à l'époque assez marginale dans le monde, aujourd'hui, c'est loin d'être le cas et on ne peut que constater son cuisant échec. Mais le problème posé par la prohibition ne s'arrête pas là ! En effet, si le trafic mondial était lui aussi très réduit avant son application dans les années 70, on assista ensuite au développement du narcotraffic et à l'extension de ses conséquences dramatiques sur la santé publique, la société civile, l'économie et la politique de la plupart des États mais à des degrés divers selon les cas. Un phénomène qui n'a fait qu'augmenter depuis lors, tant au niveau du nombre de personnes concernées que celui des pays touchés. Plus l'État est faible, plus le narcotraffic peut s'installer. Mais il serait illusoire de croire que ce phénomène de mainmise ne touche que des pays du tiers-monde, certaines banlieues françaises étant également là pour nous rappeler qu'aucun

pays n'est à l'abri des effets pervers du narcotraffic sur la société.

« Sept jours, cinq tueries, 100 morts »

Commençons ce rapide tour du monde des conséquences du trafic par le Mexique car, bien que nous y ayons déjà consacré tout un article¹, ce pays est devenu en presque quatre ans l'archétype d'un pays submergé par le trafic, avec plus de 30 000 morts liées à ce conflit et une nette augmentation de la consommation de drogues. L'État mexicain semble vouloir répondre à cette situation par une caricature de répression aussi inutile que dangereuse car « en déployant 50 000 militaires sur le territoire, Calderon a radicalisé la violence des narcos »². En effet, ceux-ci n'hésitent même plus à affronter l'État sur son terrain, se livrant à de véritables batailles rangées avec l'armée qui se soldent par des dizaines de morts, des assassinats d'hommes politiques, de journalistes, de stars locales de la chanson ou d'anonymes, parfois pour

éliminer ceux qui osent s'opposer à eux, parfois par erreur, voire gratuitement tout simplement pour intimider le gouvernement de Calderon. Le titre d'un article du journal *El País*³ sur l'hécatombe mexicaine résume parfaitement l'enfer que vit ce pays depuis 2006 : « Sept jours, cinq tueries, 100 morts ». Le gouvernement a beau jeu de dire que ces morts sont souvent l'infanterie des narcos – ce qui est partiellement vrai –, c'est justement ce qui est alarmant. Car si des jeunes trouvent que s'entretuer à coups de flingues ou finir découpés en morceaux après avoir été sauvagement torturés par des groupes rivaux (pour 30 € par semaine) vaut mieux que de croupir sans espoir dans la misère où sont plongés 53 millions de Mexicains (la moitié de la population), c'est que le problème n'est pas près d'être résolu ! Car le trafic

Plus de 30 000 morts et une nette augmentation de la consommation de drogues.





et l'argent qu'il génère échappent non seulement à l'État qu'il gangrène, mais il fausse aussi complètement toute l'économie nationale et individuelle. Quel salaire peut, dans ces régions, concurrencer l'argent du trafic de drogue ? Quelle culture légale au cours fluctuant – café ou autre – peut rivaliser avec celle, certes illégale mais toujours mieux payée, de la coca, du pavot, ou du cannabis ? Difficile donc d'échapper à ce véritable rouleau-compresseur qui, selon les USA, fait que 150 000 Mexicains vivent actuellement du trafic dont les bénéfices annuels atteignent 17,5 milliards d'euros⁴ ! Avec au moins 10 035 tués (le double de 2009), sans parler des blessés et des autres victimes⁵, 2010 a enterré tout espoir d'amélioration avec, en plus, deux nouveautés : le recours au narco-terrorisme avec l'explosion d'une voiture piégée en plein centre de Ciudad Juarez le 18 juillet (4 morts et plusieurs dizaines de blessés) et deux attaques de centres de désintoxication de drogues où 18 jeunes patients furent massacrés à la kalachnikov. Les narcos n'aiment pas que l'on puisse échapper à leur emprise...

La fin de l'État de droit

À moyen terme, c'est aussi la mort de l'État de droit avec la corruption que ce trafic engendre. Fatigué de vivre sous la menace perpétuelle des narcos, le maire de Ciudad Juarez nous l'explique en accusant (écœuré, juste avant de partir prudemment se réfugier à Washington) le gouverneur sortant de l'État de Chihuahua et tout son appareil judiciaire : « *Quand je suis arrivé il y a trois ans, j'ai nettoyé toute la police, à commencer par son chef qui fut pris en train de passer la frontière avec une tonne de marijuana.... Les deux tiers des policiers ont été remplacés et nous avons remis aux autorités judiciaires 10 000 personnes arrêtées la main dans le sac. Mais aussi incroyable que cela puisse être, seules 450 ont fini en prison !* »⁶ Le président Calderon a beau se targuer d'avoir saisi 90 tonnes de coke et arrêté 80 000 délinquants en trois ans, on comprend mieux que 59% de Mexicains pensent que le gouvernement est en train de perdre « *sa guerre* » (ce n'est plus la leur) contre le narcotrafic et que 67% trouvent « *inacceptable* » le nombre de



morts qu'elle entraîne, selon un sondage paru dans le grand quotidien mexicain *La Reforma*. Le précédent président, Vicente Fox, va plus loin en se demandant si la solution la plus rapide à la terrible situation que connaît son pays ne passerait pas par la fin de la prohibition... On ne peut que souscrire à cette idée !

Bien sûr, les partisans de la prohibition nous diront que le Mexique finira par remporter la partie tout comme la Colombie l'a fait... Mais de quelle victoire s'agit-il ? Car si les grandes organisations mafieuses colombiennes style Pablo Escobar ont effectivement été rayées de la carte, notamment grâce à l'extradition – juridiquement douteuse – vers les USA d'une bonne centaine de chefs narcos, et si les niveaux de violences ont un peu baissé dans les grandes villes, c'est comme toujours le fruit d'une adaptation mafieuse. Certes plus réduites, les nouvelles structures sont surtout beaucoup plus discrètes après être passées d'une logique de confrontation avec l'État à la coexistence avec lui. Quant au président sortant Alvaro Uribe, il préfère rendre les FARC⁷ responsables de tout le trafic de coke et les accuser de protéger les paysans qui cultivent la coca. S'il est vrai qu'elles se sont emparées sans vergogne d'une partie de ce business afin d'assurer leur survie militaire et économique, les présenter comme unique responsable de ce trafic est une fumisterie. Comment expliquer, en effet, que la Colombie soit toujours le premier producteur mondial de coke et que les terres consacrées à la culture de la coca aient à peine diminué (de 90 000 ha à 81 000 ha) alors qu'au cours des deux mandats d'Uribe, les FARC n'ont pas arrêté de subir de sévères revers militaires perdant une bonne partie de leur territoire

re ? Bon nombre de groupes paramilitaires antiguerrilla aux mains tachées de sang et jamais jugés qu'Uribe a reconvertis à la vie civile se sont en fait lancés dans le trafic de coke, exportant même leurs organisations et leur savoir-faire au voisin Venezuela où ils se sont installés dans la partie frontalière avec la Colombie. C'est en partie à cause de cela que le Venezuela a à son tour sombré dans une spirale de violences qui ont fait de Caracas une des villes les plus dangereuses du monde, et où 57% des habitants considèrent l'insécurité comme le premier problème du pays ! La Colombie est bien toujours, et de loin, le premier exportateur de coke vers les USA, 50% passant par le Mexique, 38% par les Caraïbes (Jamaïque, Porto Rico...), le reste arrivant par le Pacifique.

Amérique centrale, Afrique de l'Ouest...

Quant aux pays d'Amérique centrale comme le Salvador, le Honduras et même le touristique Guatemala, ils découvrent eux aussi la délinquance violente avec les « *Marras* », ces gangs de jeunes qui s'octroient un territoire dans un quartier où ils imposent leur loi, font du racket mais surtout, constituent le dernier échelon du trafic de rue, à l'image de leurs homologues des favelas brésiliennes et qui, entendent, comme eux, devenir un contre-pouvoir mafieux. Une grande partie de l'Amérique latine est donc touchée de plein fouet par le trafic de drogues et ses dramatiques conséquences sociales dont la corruption et la violence sont les aspects les plus visibles.

Passons maintenant de l'autre côté de la « *grande mare* » (« *el gran charco* »), comme on dit chez les Latinos dont cer-

INTERNATIONAL LA PROHIBITION AU SERVICE DU NARCOTRAFIC

tains commencent à bien connaître l'Afrique de l'Ouest où ils ont de fructueuses affaires... En effet, selon l'UNODC⁸, 30 à 100 tonnes de coke (une fourchette aussi approximative révèle à la fois son ignorance et son impuissance) auraient déjà transité par l'Afrique de l'Ouest qui est devenue une des nouvelles plateformes du trafic international de ce produit. Sept États de la région seraient déjà des narco-États, comme la Guinée équatoriale, une ancienne colonie espagnole qui accéda en 1968 à l'indépendance. Un petit pays de 28 051 km² et de 510 000 habitants, bordé par le Cameroun et le Gabon mais surtout, par 296 km de côtes sur l'Atlantique. Son président, Teodoro Obiang, y règne d'une main de fer⁹ depuis 1979, date de son coup d'État. Son nom est récemment apparu dans l'actualité judiciaire française avec celui de feu Omar Bongo, suite à la plainte déposée par deux ONG pour des « biens mal acquis », en l'occurrence d'une valeur de 5,7 millions d'euros. Plainte déclarée recevable par la Cour de cassation, mais qui ne constitue que le tout petit bout de l'iceberg. En 2009, le parquet espagnol anticorruption avait, en effet, déjà ouvert une enquête après la plainte d'une association espagnole de défense des droits de l'homme concernant le transfert de 19 millions d'euros sur un compte aux Baléares entre 2000 et 2003. Détournements de fonds publics ou fruit d'autre chose ? La justice apportera peut être un élément de réponse...

En 1997, l'International Narcotics Board affirmait déjà que « la richesse du président Obiang et de sa famille provient pour une bonne part du trafic international de drogue ». Et depuis 1988, plus de dix membres de cette famille ont été arrêtés pour ce délit dans différents pays. Comme l'un des fils du président, Teodoro Nguema Obiang, interpellé et emprisonné à New York en 2001, qui ne dut son salut qu'à son statut de diplomate. Les États-Unis exploitant le pétrole off shore de Guinée équatoriale¹⁰, l'affaire fut vite étouffée ! Plusieurs diplomates ont également été interpellés et expulsés d'Espagne et d'ailleurs pour trafic, et un ancien ministre vient même de purger une peine de neuf ans de prison à Madrid. Sans parler du beau-fils du président, M. Nguema Joaquin Mario Alogo, mystérieusement assassiné à Medellin, haut lieu notoire du trafic de CC en Colombie...

... et banlieues françaises

Pour conclure, voyons ce qui se passe dans certaines banlieues françaises touchées de plein fouet par ces trafics qui « empoisonnent la vie d'une cité »¹¹. Sevran, Stains, La Courneuve, Épinay, Dugny et bien d'autres, sont là pour le démontrer. Prenons Tremblay-en-France, une ville de 35 000 habitants, tranquille et riche grâce aux ressources fiscales de l'aéroport de Roissy. Mais depuis un an, rien ne va plus : trafic de stupés (surtout cannabis) au grand jour, émeutes et violences ponctuent désormais la vie de son quartier populaire de 8 000 habitants. Une situation critique face à laquelle le maire PCF dénonce la responsabilité de l'État, qu'il accuse de ne rien faire contre « les réseaux mafieux (qui) contrôlent et terrorisent la population ». Sans doute une exagération alarmiste pour obtenir une aide, mais le problème est bien là. Les banlieues sont de plus en plus gangrénées par cette économie souterraine du trafic qui fait vivre un nombre croissant de « petites mains » – surtout en cette période de crise – et

qui, pour le seul cannabis, représente un marché de 800 millions d'euros annuels selon l'OFDT¹² !

Si le phénomène n'est pas nouveau (un rapport des RG vieux de sept ans alertait déjà sur cette dérive), il s'est nettement radicalisé avec des fusillades aux gros calibres entre bandes pour contrôler le trafic d'un quartier, entraînant parfois des morts comme à Sevran ou à Marseille. La police a beau créer de nouvelles brigades comme le « groupe cités » en Île-de-France, qui se concentre exclusivement sur le démantèlement des trafics dans les cités « sensibles », opérant en civil avec tout l'attirail traditionnel (écoutes, filatures...) et enquêtant sur le patrimoine de certains individus et de leur famille, le mal se répand inexorablement.

Les filières se multiplient¹³ et quand une bande tombe, une autre prend immédiatement sa place, avec des conséquences parfois dramatiques pour les UD. Souvenons-nous comment le démantèlement d'une tête de réseau au Clos-Saint-Lazare à Stains a poussé des héroïnomanes à se rendre à la cité voisine des Poètes où, face à cette affluence inattendue, les dealers coupèrent l'héro d'une telle manière qu'elle entraîna 50 OD dont une mortelle. Ou comment les arrestations contribuent à l'enrichissement des autres acteurs du trafic et à la mise en danger des UD...

La solution ? Commencer par ouvrir le débat sur le bilan négatif de la prohibition comme le demande le maire de Sevran, Stéphane Gatignon (Europe Écologie). Et envisager d'y mettre un terme en préparant des alternatives courageuses et certainement plus efficaces que l'hypocrisie actuelle qui ne sert qu'à travestir sous les oripeaux de la morale ce qui n'est que corruption, violence, dysfonctionnement économique, mort sociale et individuelle. ■ Speedy Gonzalez

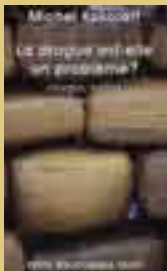
1. « Du rififi chez les narcos », *Asud-Journal* n°40
2. Federico Estevez, cité dans « Au Mexique, l'insécurité et la pauvreté affaiblissent le président Caderon » par Frédéric Saliba, *Le Monde* du 4/09/2010
3. *El País* du 29/10/2010. « Siete días, cinco matanzas, 100 muertos » par Pablo Ordaz au Mexique.
4. « Mexico frappe le cartel de Juarez », Paulo A. Paranagua, *Le Monde* du 6/09/09.
5. Ce conflit aurait fait en quatre ans, 10 000 orphelins uniquement à Ciudad Juarez (cf note 3).
6. « La muerte sale gratis en Juarez », Pablo Ordaz, *El País* du 10/10/10.
7. Les Forces armées révolutionnaires de Colombie existent depuis les années 1960.
8. Bureau des Nations unies contre les drogues et le crime organisé.
9. Il organise de temps en temps des élections-plébiscite où il recueille 97 à 99,9% des voix !
10. 4^e producteur de brut de l'Afrique subsaharienne.
11. « Comment les trafics de drogues empoisonnent la vie d'une cité ? », *Le Monde* du 02/04/2010
12. Observatoire français des drogues et des toxicomanies.
13. Selon l'Ofdt, il y aurait entre 60 000 et 125 000 revendeurs de 2^e niveau (après environ 1 000 semi-grossistes et les 10 000 de 1^{er} niveau) pour alimenter un marché de 1,2 million de consommateurs réguliers en France !



CES AUTEURS QUI DÉNONCENT LA PROHIBITION

Depuis sa création, Asud plaide pour une réforme de notre politique des drogues. Nous avons souvent l'impression de ne partager cette opinion qu'avec une poignée d'initiés. Depuis peu, des organisations internationales, des personnalités politiques, des prix Nobel se succèdent pour déclarer, comme le journal conservateur britannique *The Economist* : « Comment arrêter la guerre à la drogue ? »

Longtemps restée à l'écart de ce mouvement général, la France semble vouloir rattraper le temps perdu et, comme souvent dans l'Hexagone, la culture vient au secours de la politique. De nombreuses publications, émissions de radio ou de télévision relancent ce débat sclérosé. Nous avons choisi d'interviewer les auteurs de cinq ouvrages qui abordent différemment la question pour en arriver à la même conclusion : la prohibition est un échec et nous devons expérimenter une autre régulation publique. 12 pages de dossier bien remplies, qui devraient convaincre le plus borné des prohibitionnistes. ■ Fabrice Olivet & Laurent Appel



LA DROGUE EST-ELLE UN PROBLÈME ? MICHEL KOKOREFF Petite Bibliothèque Payot

Michel Kokoreff est professeur de sociologie à l'université de Nancy 2. Cet homme sérieux est sur la mauvaise pente. Depuis quelques années il travaille sur la politique des drogues. Pire, il s'acharne à déconstruire les mécanismes sociaux qui rendent la prohibition inefficace et obsolète dans ses domaines de prédilection, la prévention sanitaire et la sécurité publique.

Quelle mouche le pique ? La drogue est un fléau comme le vol ou la criminalité sexuelle. Nul besoin de longues études pour le savoir, il suffit d'ouvrir le code pénal. Les seuls à vouloir remettre en cause cette évidence relèvent d'une idéologie soixante-huitarde permissive totalement décalée. Marginaux de tout poil, drogués notoires, anticonformistes professionnels, stipendiés par les officines libertaires ou le grand capital, on connaît leurs arguments sur le droit au plaisir et la liberté individuelle. Comment un universitaire patenté ayant déjà derrière lui une œuvre remarquée peut-il se laisser aveugler par de telles chimères ?

La réponse est claire, précise et argumentée. Elle a pour titre *La drogue est-elle un problème ?* et c'est le dernier ouvrage de Michel Kokoreff. En 300 pages, il dresse un tableau complet de la socialisation de l'usage des drogues, de l'« invention du toxicomane » aux ramifications du trafic mafieux, en passant par les différentes politiques publiques appliquées en zigzag depuis vingt ans.

Un livre qui nous apprend non seulement que la drogue doit cesser d'être abordée sous l'angle du « problème » mais que l'usage est aussi un objet qui mérite d'être étudié comme n'importe quel comportement social dit « normal ». Un travail de normalisation, presque de banalisation, d'un objet qui reste habituellement rangé au rayon du scandale ou de la pathologie. Dernier point, et non des moindres, l'ouvrage est écrit avec simplicité, d'une plume alerte qui favorise une réelle proximité avec la question, même pour les néophytes. Un vrai travail de vulgarisation au bon sens du terme. ■ F. O.



DOSSIER CULTURE(S) CES AUTEURS QUI DÉNONCENT

Mairie du 18^{ème} Paris Vendredi 23 septembre 2011 de 14h à 20h
DANIEL VAILLANT, STÉPHANE GATIGNON, SERGE SUPERSAC, M. K.

« ELLE EST AUSSI UNE SOLUTION »

Michel Kokoreff sociologue

Le titre renvoie au sempiternel « problème de la drogue », un mythe que tu dénonces à maintes reprises en l'abordant sous plusieurs angles (mythe de « la drogue », du « junky », du « méchant dealer »). Quelle place donner aujourd'hui à ces stéréotypes, comment ont-ils évolué ?

Michel Kokoreff : Ce que je veux dire, c'est que la drogue n'est pas qu'un problème : elle est aussi une solution, un plaisir – au moins à un moment. Il s'agit en fait d'une construction sociale et politique. Parler de « la » drogue de façon homogène, comme on le fait communément, est un mythe. Car on sait que les usages sociaux des drogues sont très variables selon les produits consommés, les contextes d'usages, ou en prenant en compte de simples variables comme l'âge, le sexe, le milieu social, la génération, etc. La diabolisation fait l'économie de ce tableau de la diversité des pratiques, comme de leur fonction sociale et culturelle. On retrouve cela à propos du mythe d'une « société sans drogues », qui a clairement une fonction de légitimation de ce qui est présenté comme le seul scénario possible : l'éradication et l'abstinence passant par la pénalisation et la sanitarisation. Imagine-t-on une société sans tabac, des fêtes sans alcool ? Ce qui me frappe plus généralement, c'est la permanence de ces représentations et stéréotypes associés au monde des drogues, le décalage avec les pratiques réelles qui constituent – qu'on le veuille ou non – un fait social indéniable, massif, sur lequel on s'interroge peu.

L'une des idées-forces de ton ouvrage est de prendre à contrepied les questions sécuritaires qui se posent aux quartiers dits « sensibles » en dénonçant les liens objectifs qui existent entre la prohibition et l'économie parallèle. Pourquoi ce lien n'est-il pas mieux questionné par les gouvernants, les spécialistes de la criminalité ou même par les simples citoyens ?

M. K. : La prohibition produit la clandestinité et par là, la criminalité, c'est évident. Lorsqu'en France, par exemple, on passe de la loi de 1916 qui ne poursuit que « l'usage

en société », à la loi de 1970 qui ne fait plus la différence entre usage public et usage privé, on rend visible, progressivement, un phénomène qui ne l'était pas. De même, lorsqu'on renforce la répression de la micro-économie de la drogue, on favorise son caractère souterrain, clandestin, la professionnalisation de ses différents segments, sa déterritorialisation. En même temps, les dimensions économiques et sociales me semblent fondamentales : la pauvreté, l'exclusion, la marginalisation sociale et urbaine sont le terrain des trafics de drogues qui constituent, selon le mot de Mike Davis, une « économie du dernier recours ». Tout cela est largement débattu aujourd'hui à travers les échecs de la « guerre à la drogue ».



Restons dans le domaine de la « banlieue » et de l'immigration que tu connais bien¹. Pourquoi les partisans d'une réforme de la politique des drogues n'ont-ils pas trouvé de relais au sein des animateurs ou des éducateurs issus de l'immigration, pourtant témoins du caractère sélectif, voire ouvertement discriminatoire, de la répression de l'usage ?

M. K. : Je ne sais pas bien. Peut-être parce que ces acteurs ne constituent pas un groupe organisé et mobilisé. Du fait aussi du statut très problématique de l'ethnicité ou des minorités dites « visibles » en France. Les termes mêmes de la question sont équivoques... Mais de fait, la répression de l'usage est clairement, par construction sociale et institutionnelle, socialement inégalitaire et source de discriminations.

Dans une célèbre vidéo², le président Obama reconnaît que le débat sur la légalisation des drogues est un « sujet entièrement légitime », tout en se déclarant personnellement « not in favour of legalization ». Pourquoi notre pays est-il si loin de ce ton pour mettre en question une « guerre à la drogue » pourtant inventée par un président américain ?

M. K. : Je reviens dans mon livre sur le débat américain qui s'est ouvert en 2009 sur la légalisation de la marijuana parce qu'il me semble exemplaire d'une approche pragmatique assez étrangère à la culture politique française. En gros, la question est de savoir en quoi légaliser permettrait d'accroître les ressources des pouvoirs publics, de mieux répartir les financements entre répression, prévention et éducation, et de redéfinir des priorités sur les organisations criminelles plutôt que sur les usagers simples. Si nous sommes si loin de cette approche, c'est parce que nous avons hérité, comme l'a bien montré Alain Ehrenberg à la suite de Pierre Rosanvallon, d'une culture politique civique où l'État est instituteur du social. En d'autres mots, il s'agit de forcer l'individu à être libre, de faire en sorte qu'il ne soit aliéné aux effets des produits modificateurs des états de conscience. C'est cet héritage qui fait que « la » drogue est d'emblée un problème moral, et en même temps que ses usages répandus sont synonymes d'hypocrisies multiples (sociale, pénale, sanitaire).

Crois-tu à une montée du moralisme, voire du puritanisme, en politique ? Existe-t-il une corrélation entre différents signaux sociologiques comme le projet de pénalisation des clients de prostituées, la montée du Front national ou le renforcement de la stigmatisation des drogues illicites dans l'opinion ?

M. K. : On peut en faire l'hypothèse ! C'est ce que montre, par exemple, le livre d'Hugues Lagrange (*Le déni des cultures*, Le Seuil, 2010) lorsqu'il évoque le *Backlash* politique à l'œuvre partout dans le monde. On a assisté à une involution morale qui a suivi, à partir des années 1990, la phase d'aspiration à la liberté inaugurée lors des années 1960 dans les pays occidentaux. D'où des logiques de fermeture, illustrées par la montée de l'extrême droite et son nationalisme new look, la xénophobie et le racisme, l'islamophobie, mais aussi une sorte de néopuritanisme et de néorépublicanisme très prégnant en France. Tout cela n'est pas très réconfortant, car cela traduit un retour en arrière plutôt qu'une avancée de l'action des pouvoirs publics dans leur capacité à être en phase avec des attentes réelles en matière de libéralisation des mœurs. ■ Recueilli par F. O

1. *La force des quartiers*, M. Kokoreff, Payot, 2003.

2. <http://www.youtube.com/watch?v=WwtlB1r5bno>

T LA PROHIBITION

21h présentation des ouvrages, débats, signatures avec MICHEL HENRY, CHRISTINE RENAUDAT, PATRICK PHARO...



Existe-t-il d'autres arguments ?

M. H. : L'argent est un bon critère d'évaluation. On ne connaît pas le chiffre d'affaires annuel du marché français du cannabis mais on peut l'estimer à minima à plusieurs centaines de millions d'euros. Cela représente un manque à gagner important en termes de taxes, d'impôts, d'emplois réguliers. J'estime à 800 millions d'euros annuels le coût de la répression. En période d'austérité, ils peuvent être mieux utilisés. Il faut aussi contrer le puissant filtre moral du mauvais signal à la jeunesse en insistant sur une prévention valable donc plus objective. Et enfin, il faut repousser l'argument de l'augmentation automatique de la consommation en cas de légalisation, l'exemple des Pays-Bas démontre le contraire.

Aux USA, les communautés noires et latinos tiennent un discours antiprohibitionniste en affirmant que la guerre à la drogue est une forme de discrimination. Comment expliquez-vous qu'on n'entende jamais cet argument en France ?

M. H. : J'ai fait une interview de Nicole Mastracci, alors juge à Melun, qui explique bien cela. Les gens qu'on lui amène pour être jugés pour des faits de petits trafics viennent généralement des quartiers, ils sont souvent issus de l'immigration. À l'échelle française, c'est aussi vrai. Elle n'est pas pour la légalisation mais elle dit que l'injustice de la répression de l'usage et du petit trafic, c'est que cela ne vise qu'un certain nombre de gens. Ceux qui sont installés en centre-ville peuvent fumer tranquillement chez eux et ne sont pas embêtés. Alors que les habitants des cités qui sont plus dehors sont plus arrêtés. Cela cible, pas forcément consciemment mais dans la réalité finale, une population plutôt qu'une autre.

Vous évoquez l'ONG Transform qui propose 4 modèles pour sortir de la prohibition, quel est celui qui a votre préférence ?

M. H. : Je ne prône pas un système en particulier. La dépénalisation de la consommation avec tolérance de l'autoproduction semble assez simple à mettre en place. Ce que font les Pays-Bas sur le cannabis est assez facile à reproduire à condition de régler la question de la production. Sur l'héroïne, la distribution contrôlée comme en Suisse est aussi facile à transposer. Si on avance déjà sur ces deux aspects, on aura fait un grand pas vers une meilleure régulation. ■ Recueilli par L.A et F.O

Une enquête journalistique fouillée, comme on pouvait en lire par épisodes quand la presse élevait le niveau de réflexion du lecteur. Les données et les citations sont précises et bien sélectionnées pour servir une démonstration implacable. Les entretiens offrent des points de vue très variés, d'Étienne Ataire ou Nicole Mastracci à Francis Caballero ou Daniel Vaillant. La préface de Frédéric Beigbeder est brillante. Mais il manque la parole des usagers. Michel Henry voulait sortir du blocage autour de la liberté individuelle contre la morale. Il apporte bien d'autres arguments percutants. ■ L.A

« LE DÉBAT EST OCCULTE »

Michel Henry journaliste à Libération

Quelle a été votre motivation pour écrire ce livre ?

Michel Henry : En France, il existe une croyance répandue que le débat sur la légalisation des drogues est arbitré. En réalité, il est occulté, il n'est pas porté avec constance par un grand parti, une personnalité de premier plan. Alors qu'en Europe et en Amérique, il y a un bouillonnement sur la question. En faisant une étude pragmatique, j'ai constaté l'échec total de la prohibition. Les USA ont dépensé 1 000 milliards de dollars pour appliquer cette politique depuis 1970. L'offre et la demande sont en augmentation constante et la prohibition pose plus de problèmes de santé et de sécurité qu'elle n'en règle.

Pourquoi le débat français est-il bloqué ?

M. H. : Les politiques prétendent connaître tous les arguments. Ils ont pourtant changé, la position des experts et des décideurs mondiaux aussi, on le voit avec la

Déclaration de Vienne, l'Appel des anciens présidents sud-américains, l'extension de la marijuana médicale aux USA. La guerre à la drogue génère une violence énorme au Mexique mais aussi au Honduras et dans d'autres pays d'Amérique Latine. Elle existe aussi dans nos cités, il y a eu 10 morts en 2010 à Marseille liés au marché des stupéfiants, il y a les violences récurrentes à Sevan.

Deux personnalités du PS, Daniel Vaillant et Julien Dray, se sont récemment prononcées pour un changement de politique avec des arguments sécuritaires...

M. H. : Si vous dites « *Votre quartier est devenu invivable car c'est un supermarché des drogues comme à Sevan. Si on légalisait, ce supermarché n'existerait plus et vous pourriez vivre plus tranquillement* », c'est la vérité, cela parle aux gens. C'est sortir de l'aspect toujours moralisateur, la drogue c'est mal, on ne veut pas entendre parler, on interdit, on met un couvercle dessus. Si vous arrêtez la prohibition, ces marchés parallèles ne vont pas totalement disparaître mais au moins fortement diminuer. L'argument sécuritaire est donc excellent.

LES TRIBULATIONS D'UN GRAMME DE COKE

VINCENT TAILLEFUMIER, CHRISTINE RENAUDAT Florent Massot

Vue de la jungle colombienne ou de la frontière mexicaine, la guerre à la drogue est un massacre inutile qui fait des milliers de victimes chaque année. Malgré l'armée, la police, les services spéciaux, les experts américains en fumigation, les dizaines de milliards de dollars d'équipement, le marché de la cocaïne continue de prospérer partout sur le continent américain mais aussi en Afrique et en Europe. Ce livre suit la trace de la coke, de la feuille de coca à la transformation (très bien décrite), du transport au deal, de l'usager parisien au bureau d'Asud. En prime, un argumentaire bien fait pour plaider en faveur de la légalisation lors d'un repas de famille, séquence émotion assurée. ■ L.A.

« LA LUTTE ANTIDROGUE NE FONCTIONNE PAS »

Vincent Taillefumier correspondant de presse en Colombie

Pourquoi écrire ce livre ?

Vincent Taillefumier : Nous avions l'impression de faire un boulot absurde. Presque tous les ans, nous pouvions titrer un article « *Le plus gros trafiquant de drogue arrêté en Colombie* ». Les chefs de cartel se succédaient, le trafic continuait, et les opérations antidrogue avec saisies et captures de parrains se multipliaient sans que cela ne change la structure du problème. Nous avons donc écrit ce livre pour dire que la lutte antidrogue ne fonctionne pas. Par ailleurs, nous en avons vu les victimes le long des chemins de Colombie. Cette guerre est inutile, criminelle, sanglante. Elle fait énormément de morts, cela n'est pas acceptable.

Témoin du massacre au cœur de la jungle, ne finit-on pas par penser que les atteintes aux droits de l'homme sont pires que les atteintes de la drogue ?

V. T. : C'est bien cela le problème. Le sujet

de la consommation des drogues ne nous était pas familier en arrivant ici. En voyant les déplacés, les tueries, on s'interroge sur les gains et les victoires. Quelles vies sont sauvées grâce à celles qui meurent ? A-t-on avantage à mener cette guerre ? On se rend compte que le mauvais bilan est totalement faussé. Et en creusant le sujet depuis la production vers la consommation, on se rend compte que cette lutte antidrogue ne présente pas d'avantages non plus pour les consommateurs.



Une approche rare en France...

V. T. : À nos passages en France, on se retrouvait dans des conversations absurdes. Des copains douaniers nous disaient : « *On ne peut pas légaliser, il faut protéger notre jeunesse.* » Mais quelle jeunesse ? Peut-être celle de Paris, mais certainement pas celle de Colombie ou du Mexique. Et combien de jeunes Français sont sauvés par cette guerre ? Nous avons voulu inverser la problématique en montrant son aspect humain. Dans les pays consommateurs, la majorité n'a pas d'empathie pour les drogués. Ils ont choisi de se droguer, ils

n'ont qu'à arrêter s'ils ont des problèmes. Toutes les victimes du trafic, de la production au transport, n'ont pas choisi. Ces opposants à une légalisation pourraient probablement changer d'optique avec ce point de vue purement humanitaire. Et par ce biais, considérer que les consommateurs, qui sont leurs voisins de palier, sont également des victimes.

Le trafic n'a-t-il pas généré ou renforcé des mafias, y compris en France ?

V. T. : Si. Des règlements de compte avec des assassinats en banlieue parisienne, ce n'est pas quelque chose que l'on était habitué à voir dans la presse française. À travers la prohibition, la drogue est devenue une arme de développement exponentiel du crime organisé.

Cette extension du contrôle social criminel au bas de l'escalier touche-t-elle plus les gens ?

V. T. : Bien sûr, car elle va influencer négativement sur la vie des quartiers contrôlés par des gangs. C'est encore pire pour les zones contrôlées par les cartels. Il y a des régions entières au Mexique où personne n'ose parler parce que les Zetas ont des yeux et des oreilles partout. Dans la seule ville de Durango (un demi-million d'habitants), la police a trouvé plus de 180 corps dans quatre charniers depuis avril dernier.

Vous expliquez que la violence ne cesse pas lorsque le trafic se déplace...

V. T. : Il subsiste une déstructuration, une narcotisation des esprits. Le trafic a introduit jusqu'au plus petit échelon un mode de vie où on peut gagner très vite énormément d'argent (certes en tuant le voisin), où celui qui travaille honnêtement est un pauvre couillon. Ce qui devient important, c'est l'épate, les fringues de marque. Nous avons vu à Tumaco des habits de Christian Audigier sur des pauvres types qui habitent dans des baraques en planches. Le bling-bling est arrivé dans les bidonvilles. ■ Recueilli par L.A.



POUR EN FINIR AVEC LES DEALERS

STÉPHANE GATIGNON

SERGE SUPERSAC **Grasset**

Cet ouvrage n'est pas que deux témoignages de terrain et un plaidoyer pour la légalisation contrôlée du cannabis. C'est aussi l'analyse de la transformation des banlieues et de toute notre société par un ancien militant communiste devenu maire écolo. Et les réflexions sur la sécurité d'un chef policier en zones urbaines sensibles devenu théoricien en fin de carrière. C'est le livre qui a le plus contribué à ouvrir le débat auquel nous assistons actuellement. Stéphane Gatignon s'est largement exprimé dans les médias. Asud est fier de donner la parole à cet ancien keuf atypique. ■ L.A.

« La prohibition crée plus de problèmes qu'elle n'en règle »

Serge Supersac ex-chef d'unité CRS dans le 93, chargé d'études à l'Inhes

Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire ce livre ?

Serge Supersac : Il est rare que les policiers s'expriment sur ces questions. Ils ne veulent pas scier la branche sur laquelle ils sont assis. Ils ont peur d'être isolés dans l'institution. En règle générale, le policier fait respecter la loi sans la discuter. Il a de plus une obligation de réserve. Je suis retraité, je n'en ai plus. À la fin de ma carrière, j'ai pu associer ma passion du métier et la pratique de la réflexion en collaborant avec des jeunes universitaires de l'Institut national des Hautes Etudes de la Sécurité. Cela fait un certain nombre d'années que je constate l'échec de notre politique des drogues. Ma position n'est pas majoritaire dans la profession, mais je ne suis pas le seul à constater qu'il n'y a pas d'amélioration.

Quel est votre constat de terrain ?

S. S. : Le deal provoque un grand déséquilibre dans la vie de la cité, il entraîne une perversion des valeurs notamment avec l'argent facile, il engendre de la violence et des nuisances pour les habitants. D'un autre côté, la prohibition n'a pas d'impact sur la toxicomanie. Donc elle crée plus de problèmes qu'elle n'en règle. L'importance de l'économie parallèle et de la violence sont les effets pervers de notre politique. Voyez ce qui se passe au Mexique qui n'est pas un gros pays producteur mais qui est pourtant très négativement impacté. Ce pays mène une guerre qu'il ne peut pas gagner. On se pense à l'abri en Europe, on ne l'est pas. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, c'est juste un rapport de proportionnalité lié à la situation sociale. Des zones comparables peuvent suivre la même trajectoire.

Pourquoi la politique répressive est-elle vouée à l'échec ?

S. S. : Les forces de sécurité peuvent gérer entre 10 et 30% du flux de produits. Il est difficile de réduire l'offre davantage. Le marché reste rentable malgré les saisies. Il est préférable de traiter l'addiction afin de diminuer la demande. La parole médicale s'est d'ailleurs libérée pour affirmer que la consommation de drogue est avant tout un problème sanitaire. Il n'y a pas de drogue dure ou douce, c'est l'usage donc l'utilisateur qui compte. La prohibition empêche une prophylaxie efficace, le seul contre-exemple est la réduction des risques de l'injection pour faire face au massacre du sida. Nous avons pourtant les exemples du tabac et de l'alcool. Quand je suis rentré dans l'armée, nous avions une dotation mensuelle de Gauloises, c'est terminé et les mesures restrictives ont fait baisser la consommation. À mon entrée dans la police, l'alcool était très présent dans les commissariats, il est maintenant interdit. La consommation globale d'alcool a beaucoup diminué. On peut réguler des problématiques sans interdiction totale.

Ne doit-on pas surtout craindre la naissance d'une Camorra ?

S. S. : Il existe effectivement des groupes qui ont une implication politique au sens large. Ils interviennent en tant qu'organisateur de la vie de la cité, ils gèrent les conflits, paient le médecin, aident certains nécessiteux. Toute proportion gardée, ils se comportent comme Pablo Escobar. Mais ils ne constituent pas une mafia au sens global. Le milieu traditionnel n'existe plus en tant que tel, le parrain à la Coppola, c'est fini. D'ailleurs, ce changement est très embêtant pour les forces de sécurité. Il est plus facile de surveiller et réprimer une structure pyramidale homogène.

Quel est ce nouveau visage de la délinquance ?

S. S. : Le Milieu a explosé en une multitude de petites entités autonomes. 5-6 gosses de la même école qui forment une bande à l'adolescence et qui finissent par faire un coup assez juteux pour acheter de la drogue et se lancer dans ce business. Et qui arrivent à le faire tourner sans être contrôlés par d'autres. Il n'y a plus d'interdépendance entre les strates du trafic, juste des associations temporaires. La théorie du noyau dur est donc obsolète, on ne résoudra pas le problème en le détruisant. Le rapport risque-bénéfice est trop favorable au trafic. À la disparition d'un noyau dur, un autre s'installe. On peut racheter un hall d'immeuble comme le pas-de-porte d'un commerce traditionnel.

Ne craigniez-vous pas certains effets pervers comme l'augmentation de l'offre de cocaïne en cas de régulation ?

S. S. : En l'absence de système comparable, bien malin celui qui peut prévoir ce qui va se passer. Je trouve inacceptable la position de Claude Bartolone qui est hostile à la légalisation par crainte de déséquilibrer l'économie des quartiers. Je ne crois pas non plus que la cocaïne va remplacer le cannabis dans les mêmes proportions, la consommation de coke n'a rien à voir avec celle de joint. Pareil pour la théorie de l'escalade dans la délinquance : le rapport risque-avantage va changer, une partie des trafiquants vont intégrer le marché réglementé, une partie va se reconvertir dans l'économie légale, une partie va se transférer sur d'autres secteurs de la délinquance dont les produits encore illicites. Il faudra donc réfléchir à la question de la régulation globale des drogues. ■ Recueilli par L.A.



PHILOSOPHIE PRATIQUE DES DROGUES

PATRICK PHARO **Cerf**



Le parcours vers la dépendance puis le sevrage et la vie sans drogue n'est pas un long fleuve tranquille. Au travers de la parole d'usagers français et américains, Patrick Pharo analyse les motivations et l'éthique de l'usage récréatif jusqu'au calvaire de l'addiction. Comment se construire une éthique de la vie sans drogue ? Préférant une éthique de la vie avec les drogues sans conséquences négatives, j'en ai longuement débattu avec l'auteur, j'y reviendrai dans un prochain numéro. Mais cet éloge de la prudence au nom de la liberté face à l'asservissement de l'addiction s'accompagne d'un plaidoyer pour la liberté de prendre des risques dans les meilleures conditions possibles. Donc sans pénalisation des usagers et avec un maximum de RdR, pour que le choix individuel ne soit pas transformé en cauchemar par le contrôle social. Une sorte de philosophie de l'épicurisme responsable. ■ L.A

« CONTRE LA PROHIBITION, POUR LES PRINCIPES DE LIBERTÉ »

Patrick Pharo directeur de recherche au CNRS

De quel postulat part ce livre ?

P. P.: Je fais de la sociologie morale, très proche de la philosophie. J'ai fait des recherches empiriques et théoriques sur les motivations d'action, le plaisir, le sens cognitif. La question des consommations psychoactives interroge parfaitement la notion du choix et du bien-vivre. Elle m'a concerné comme n'importe qui cherchant à fonctionner agréablement dans sa vie. Je voulais comprendre pourquoi certains sont stigmatisés et pénalisés, et pas d'autres. Et je voulais savoir s'il existait un aspect irréversible à l'addiction.

Les critiques détaillées et les versions longues des interviews de Michel Henry, Vincent Taillefumier et Serge Supersac seront bientôt disponibles dans le numéro 2 de la revue online de l'Observatoire géopolitique des drogues, Criminalités : <http://geopolcrim.info/>

Vos conclusions ?

P. P.: Le critère principal est la belle vie que l'on se construit. On est toujours dépendant à quelque chose ou quelqu'un. Dans mon modèle, il faut que la vie soit assez *high*, elle ne doit pas être morne et triste. Certaines formes de *high* sont mauvaises pour la santé et socialement destructrices. Le bonheur se cultive, l'idéal est de savoir monter sans produit mais on ne peut pas l'imposer, il y a des gens qui ne peuvent pas. J'ai consommé beaucoup de pétards, j'ai arrêté et je me demandais comment avoir les mêmes plaisirs à faire l'amour ou à écouter de la musique sans. On peut très bien y arriver, même avec une éthique épicurienne.

Par la contrainte ?

P. P.: Je suis contre la prohibition, pour les principes de liberté. Les gens font ce qu'ils veulent, ils peuvent même se suicider. Il y a aussi la discipline de vie que l'on se donne et que l'on transmet. À qui ? À ses enfants, éventuellement à ses élèves. J'ai consommé mais je n'incite pas mes enfants à le faire, je mène avec eux une sorte de guerre à la drogue avec des résultats variables. Mais certainement pas à leurs amis ou à la société, la discipline ne s'impose que par choix. Avec un bémol : si vous êtes suffisamment liberticide, vous pouvez imposer une prohibition avec des dégâts importants et des résultats très variables à long terme. C'est totalement incompatible avec la philosophie libérale de nos sociétés que je ne vois aucune raison de remettre en cause.

Quelle philosophie pour une politique des drogues responsable ?

P. P.: En revenir à un strict libéralisme pour ce qui est de l'appréciation des choix individuels, et renforcer la prise de conscience d'une responsabilité publique dans l'accompagnement des personnes en situation de dépendance. ■ Recueilli par L.A



PETITE ENCYCLOPÉDIE DU CANNABIS

NICOLAS MILLET Le Castor Astral



Son format, sa couverture évoquant une planche de botanique dénichée au fond d'une malle poussiéreuse, sa construction jusqu'au choix des polices de caractère, cette *Petite encyclopédie du cannabis* est un bel objet. Nicolas Millet, jeune auteur passionné par les expériences littéraires, nous livre un ouvrage tout aussi original que sa jaquette.

Avec plus de 300 entrées stupéfiantes, ce petit bouquin en apprendra sur le cannabis même à ceux qui croient tout connaître de son histoire, de sa législation ou de sa botanique.

Tous les versants sont abordés. Vous y croiserez d'illustres inconnus ayant fait avancer ou reculer la cause du cannabis, la politique avec la liste des signataires de l'Appel du 18 joint et ce qu'ils sont devenus en 2012, ou encore une entrée consacrée au Cannabis Social Club. Une large part – qui s'en plaindrait – est

accordée à la littérature et à la musique avec notamment cent chansons en herbe répertoriées.

En bon disciple de Georges Pérec, Nicolas Millet est un amoureux des énumérations improbables. C'est ainsi qu'il nous dresse la liste à l'horizontal et sur six pages de toutes les variétés de cannabis disponibles de par le vaste monde ou la liste des saisies par pays. Nicolas Millet sait mêler le plus grand sérieux au plus dérisoire. Qu'il nous régale d'une série de faits divers croustillants ou nous donne le nom de tous les sportifs contrôlés positifs au cannabis, il est toujours pertinent.

Une note en marge de chaque thème développé par l'auteur vous renvoie à un autre thème, ce qui est aussi une façon de lire cette charmante *Petite encyclopédie du cannabis*. Élegante contribution à l'univers du cannabis, cet ouvrage vous emporte là où vous ne l'attendez pas, dans un joyeux bordel apparent, mais parfaitement maîtrisé. ■ Jean-Pierre Galland



L'ARGENT MIGUEL BRIEVA

L'Insomniaque

Même si ce recueil de dessins n'entre pas exactement dans le type de bouquins que l'on vous recommande d'habitude, je vous conseille chaudement cette lecture corrosive et sans concessions d'un monde que bon nombre d'entre nous aimeraient fuir d'une manière ou d'une autre à défaut d'avoir pu le changer...

Préfacé par Charles Berberian, un des « poids lourds » de la BD française, ce recueil

est une sorte de *Best of* des dessins de Miguel Brieva parus dans sa revue *Dinero* entre 2001 et 2005. Même s'il publie depuis régulièrement ses dessins acerbes dans la presse espagnole où sa réputation n'est plus à faire (surtout chez nos amis libertaires), le bougre ne se prend pas trop au sérieux, comme l'atteste sa présentation loufoque en quatrième de couverture. Désirant le faire connaître au public français, les éditions *L'Insomniaque* nous présentent aujourd'hui (avec beaucoup de soin et de respect de l'œuvre originale) cet ensemble qu'elles décrivent comme « une charge malicieuse et philosophique contre l'uniforme laideur d'un monde régi par le culte de l'argent roi, l'argent fou, l'argent ho-

micide, devenu l'unique et très ténébreux objet des désirs racornis. L'univers de Brieva offre un reflet joyeusement cauchemardesque du paradisiaque supermarché mondial dont l'inférieure vérité est la course au bénéfice ou à la survie... »

Vous l'aurez compris, on n'est pas dans la BD ordinaire mais on se marre bien, tout en donnant à réfléchir « car Brieva excelle à déceler le bouffon qui sommeille en tout tyran, petit ou grand ». Quant aux dessins, dont le trait rappelle les comics américains – souvent assez réacs – des années 50, ils sont soit en noir et blanc, soit en couleurs et présentent volontairement un contraste saisissant avec les propos qu'ils illustrent et surtout la critique sociale radicale qui en découle. La traduction des textes espagnols est, elle, forcément irréprochable puisque j'y ai participé en révisant l'ensemble !

Un dernier mot sur *L'Insomniaque* dont l'histoire a plusieurs fois croisé celle d'Asud à travers différentes personnalités, initiatives et publications : un collectif de copains à but non lucratif né au début des années 1990, qui n'a d'autre capital que celui de ses initiateurs et de leur force de travail, à l'origine de la publication d'un grand nombre de livres inédits, souvent dissidents, singuliers ou rebelles (comme le très grand Boxcar Berta) « que les épiciers d'un marché de la lecture toujours plus normalisée vouent à l'obscurité ». Toujours avec une grande qualité de présentation et à un prix qui reste très modeste. N'hésitez donc pas à plonger dans leur catalogue (www.insomniaqueediteur.org) pour de longues et enrichissantes nuits de veille... ■ Speedy Gonzalez



Entre rêve et réalité, entre ciel et terre, entre sacré et profane, cette hagiographie sous psilocybine retrace la trajectoire édifiante d'un jeune hippie assoiffé de lumière, véritable chemin de croix qui le mènera de la boue de Woodstock aux portes de la sainteté..

Un beau jour, après avoir mangé des psilos comme dans la chanson qui fit scandale, la banalité de sa vie est emportée par un torrent de sensations inouïes et par un déluge de révélations fabuleuses. Débute alors une odyssée kaléidoscopique, émaillée de bulles de savon et d'effluves de Malabar-fraise, au cours de laquelle l'auteur vivra mille expériences qui le mèneront à percer le voile de son existence et à tout remettre en question.

Dans une suite de courts tableaux, Corentin V. Sonfis nous invite à méditer sur les splendeurs et les misères de cette nouvelle Alice perdue en ce morne début de XXI^e siècle. Avec subtilité et justesse, humour et sensibilité, l'auteur nous livre un texte luxuriant au sein duquel se mêlent légèreté pop et profondeur sacrée.

Les *Arcs-en-ciel* constituent le premier fait d'armes de Corentin V. Sonfis, agrégé de lettres et hippie d'appartement, comme il se définit lui-même. ■ J-P.G

NACERI ROSE, NACERI NOIR SAMY NACERI Le Cherche-midi

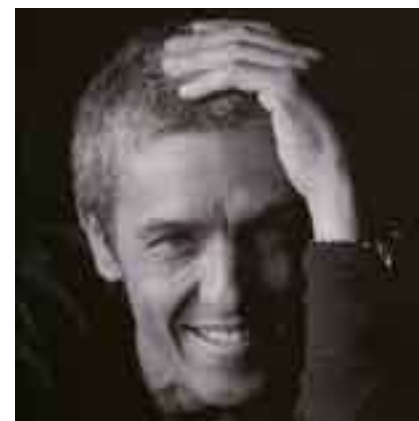
Ah, Samy Nacéri (*Raï, La mentale, Indigènes...*), tout un poème ! Bientôt vingt ans que l'acteur au regard perçant et à la *street credibility* imparable collectionne passages en prison et distinctions cinématographiques. Difficile de ne pas vouloir en savoir plus sur cette icône impulsive et déglinguée d'une génération perdue.

Malheureusement, votre curiosité risque d'être déçue. Certes, Samy raconte son enfance, sa rencontre avec l'héroïne à dix-neuf ans, son entrée au culot

dans le cinéma après un premier passage en prison pour braquage, son succès, ses abus de drogues et d'alcool, etc. Mais à aucun moment il ne se dévoile vraiment. Au contraire, on a l'impression qu'il se camoufle. Le bouquin, « avec la clé son grand retour au cinéma », est d'ailleurs parsemé d'appels à peine voilés aux gros poissons du 7^e art : j'ai péché mais c'est terminé, reprenez-moi ! Tant de bons sentiments deviennent vite écœurants et l'on se demande si Samy n'entrerait pas en littérature comme les bigots au confessionnal...

Mais on se rend finalement compte que non, c'est au tribunal qu'il entre. Car Samy se sent jugé, traqué. Par la justice et ses flics, par l'opinion publique et ses journalistes. Alors il décide de « remiser sa panoplie de bad boy au vestiaire », comme si ce n'était qu'un déguisement, un rôle

parmi tant d'autres... Et on s'interroge alors sur cet acteur né, autobiographe si secret et grand amateur de drogues... Ces trois points pourraient-ils résulter d'un même trait de personnalité ? Qu'importe, on lui souhaite un rapide retour au cinéma. ■ Vincent Benso



MR NICE, UNE AUTOBIOGRAPHIE HOWARD MARKS Mama Éditions

Alors que sort l'adaptation du manuscrit originel sur les écrans français, Mama, éditeur français



d'Howard Marks, le célèbre dandy-dealer gallois, en profite pour nous concocter une réédition entièrement remaquettée de la première version. Enrichie de nouvelles photos extraites du film et rallongée d'une cinquantaine de pages narrant ses activités récentes, cette nouvelle édition mérite sa place sur les étagères des bibliothèques des amateurs de fumeuses aventures... À découvrir, ou redécouvrir, évidemment accompagné de quelques gros spliffs... ■ Eric

LE PRINCIPE DE PRÉVENTION – LE CULTE DE LA SANTÉ ET SES DÉRIVES

PATRICK PERETTI-WATTEL
JEAN-PAUL MOATTI **Le Seuil**



La prévention n'est pas ce qu'elle devrait être : voilà comment on pourrait résumer très simplement cet ouvrage. Mais est-ce parce que les auteurs sont des scientifiques, des chercheurs, que le style pamphlétaire, direct, incisif de ce texte prend immédiatement une autre profondeur ? Tels des médecins au chevet d'un mourant, ils analysent d'abord le mal qui ronge la prévention : ses succès passés dans le recul, voire l'éradication, de nombreuses maladies mortelles au cours des XIX^e et XX^e siècles l'ont rendu arrogante au point de devenir une morale hygiéniste. Puis, tels des exorcistes, Peretti-Wattel et Moatti tentent d'expulser hors de la prévention le modèle de l'*homo medicus*, cet être ultra-rationnel qui fait tout pour préserver sa santé (quitte à vivre une vie sans plaisir) auquel nous devrions, pour notre bien, tous ressembler. Enfin, c'est en objecteurs de conscience qu'ils dénoncent une santé publique obsédée par l'idéologie du moindre risque, complètement dépendante aux recettes de la prévention et convaincue de la pertinence de l'épidémiologie, sa contestable caution scientifique.

Les auteurs dressent ainsi le portrait d'une société où chacun tente d'exhiber ostensiblement ses signes extérieurs de bonne santé maîtrisée : beauté, jeunesse et forme. Au fil de la lecture, ils illustrent ce contexte très général avec de nombreux exemples concrets. Le plus emblématique est justement le thème de la consommation des drogues, une de leur thèse étant que le concept même d'addiction est une dérive majeure du principe de prévention. Face à cette obligation morale d'agir rationnellement en faveur de sa propre santé, se droguer, avec tous les risques sanitaires que cela comporte, devient de facto un acte qui n'a pas de sens. Pire, c'est une défaillance flagrante de la volonté de l'*homo medicus*, un comportement pathogène devenu métonymiquement pathologique. Dans un tel système, il est donc normal que la santé publique en fasse une maladie de plus à éradiquer... grâce à la prévention, bien sûr. Déprimant. ■ Fabrice Perez

CORPUS DELICTI, UN PROCÈS

JULIE ZEH **Actes Sud**



Petit coup de cœur pour ce roman d'anticipation interrogeant sur l'hygiénisme ambiant où Julie Zeh, une jeune auteure allemande, décrit une société tellement parfaite qu'elle en devient légèrement anxiogène...

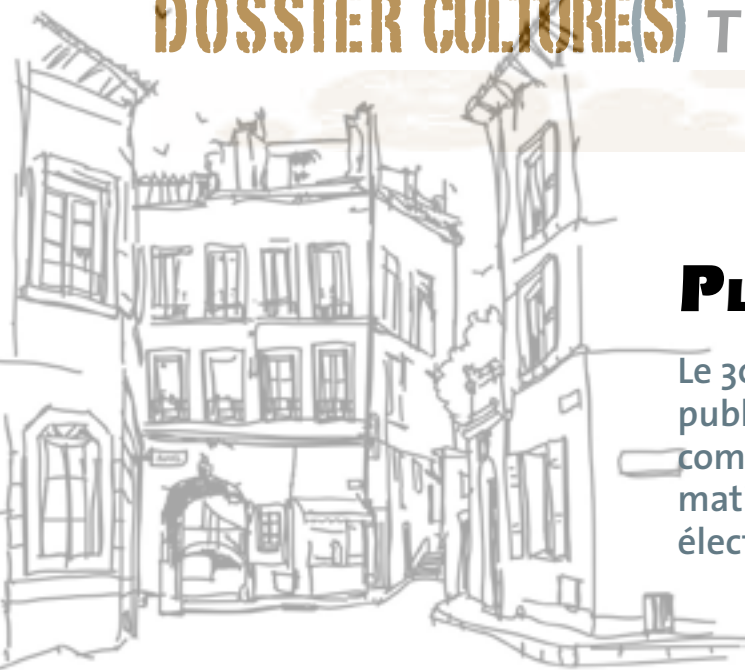
Dans ce futur pacifié règne « La Méthode », un système fondé sur la raison avec pour objectif le bonheur de tous. Pas de drogues ou si peu dans ce meilleur des mondes où « La Santé » est érigée au rang de devoir et où caféine, nicotine et éthanol

sont traqués à coups de tests systématiques et de programmes de réhabilitation.

Face à cet état de fait, une résistance plus ou moins terroriste se développe sous le nom du DAM (Droit à la maladie), un réseau dont faisait partie Moritz Holl. Condamné pour un crime qu'il nie avoir commis, il se suicide en prison. C'est là que sa sœur, l'héroïne du roman, commence à douter de la Méthode et à délaisser ses devoirs sanitaires – ce qui la conduira à son tour devant le tribunal. Tandis que son procès devient le symbole de la lutte entre partisans et opposants de la Méthode, elle s'enfonce dans une étrange folie...

Un roman qui n'apporte aucune réponse aux nombreuses questions qu'il soulève, laissant au lecteur le soin de réfléchir par lui-même. À tel point qu'il pourrait même rester quelque peu sur sa faim. ■ V. B.





PLUS BELLE LA DROGUE !

Le 30 mars 2011, la troisième chaîne du service public nous offrait à une heure de grande écoute, comme on dit, une joyeuse scène de consommation collective d'ecstasy sur fond de musique électro dans sa série phare *Plus belle la vie* (PBLV).

Cinq millions de Français ont pu assister à ce parti pris des auteurs selon lequel la fête aurait été nettement moins folle juste avec de l'alcool. Pour que cela reste moralement acceptable, la drogue avait été versée à l'insu de tous dans la sangria préparée à l'occasion d'une fête de quartier. Au début de l'épisode suivant, nous retrouvions nos personnages endormis dans des postures signifiant l'intensité du délire nocturne, au milieu d'un beau bordel de détritiques et autres. Et comme dans le film *Very Bad Trip*, aucun d'eux n'avait souvenir des événements de la nuit, ce qui constitua la trame des intrigues de la série pendant un mois et demi. Si le lecteur avisé d'*Asud-Journal* sait que l'amnésie est plutôt provoquée par l'alcool que par la MDMA, il sait (malheureusement) également que le recours scénaristique aux propriétés fantasmées des drogues est pratique courante à la télé. Mais passons...

La particularité de cette série – qui est aussi un des facteurs de son succès – tient à la diversité savamment entretenue des opinions contradictoires exprimées par les protagonistes. Rien n'est donc jamais tranché et chacun peut s'y reconnaître. Mieux, en traitant ainsi tous les sujets de société, les créateurs se targuent de participer activement au débat public. L'annonce de la présence de drogue dans leur boisson sera par exemple vécue comme une agression par certains personnages quand d'autres y verront une bonne expérience.

Le choc des clichés

Les 1 687 épisodes précédant celui de la sangria magique sont parsemés d'occasions d'intégrer aux dialogues ce que les Français pensent des drogues, généralement entre compassion et condamnation, plus rarement avec revendication. Globalement, ça ne vole pas très haut et il serait difficile de décerner la palme du plus gros cliché tellement il y en a eu, entre l'ex-toxico repentini devenu prêtre en Afrique, l'étudiant gobeur de taz qui se met à dealer, le flic alcoolique, ou tous les personnages qui s'adonnent aux drogues uniquement quand ça va mal dans leur vie. Non, dans le monde de PBLV, il n'y a pas de drogués heureux mais comme aucun des personnages ne l'est vraiment, ils ne sont finalement pas plus stigmatisés que les vieux, les jeunes, les pauvres, les riches, les homos, les gros, les racistes, les idéalistes, les flics, etc.

Car contrairement à son titre, la plupart des intrigues de la

série *Plus belle la vie* sont mues par la violence, la vengeance, la corruption, la manipulation, la jalousie, la haine, le vice... Les drogues ne sont ni plus ni moins qu'un ressort dramatique parmi d'autres. Leur mise en scène est traitée comme le reste de la série, avec une volonté affichée de réalisme télévisuel, c'est-à-dire avec approximation et ostentation ! Faut dire que la série est en concurrence directe avec les journaux de 20h des autres chaînes dont les informations traitent généralement des mêmes thèmes, à savoir la noirceur de notre société. Elle jouit donc de ce fait d'une grande tolérance, pouvant montrer à l'heure du repas familial des bastons, des meurtres, du sexe (consenti ou pas)... et de la prise de drogues.

Pas avant 10 ans

Mais depuis un an, PBLV est régulièrement frappée de la signalétique « *interdit au moins de 10 ans* » (la seule possible pour la série) en raison de son penchant démonstratif. Elle a même été rappelée à l'ordre deux fois par la CSA, la dernière fin 2010 suite à des scènes montrant l'une des héroïnes de la série s'injectant de la came. Le CSA a rappelé à France 3 que la recommandation CSA-Mildt du 17 juin 2008 « *demande aux services de télévision d'encadrer les programmes susceptibles de présenter un risque de banalisation de prise de drogues illicites* » et que « *la présence*





de drogues illicites au sein d'un programme télévisé peut nécessiter l'apposition d'une signalétique adaptée à ce dernier ». Pour la scène festive de la sangria aux taz, France 3 n'a pourtant pas jugé nécessaire de suivre ces recommandations. Mieux, France 3 a même fait une bande-annonce et du buzz dans la presse vantant un « épisode hallucinant ». Simple coup de pub ou doit-on y voir un message ? Ce ne serait pas la première fois.

Fumer soigne

Sans surprise, le produit illicite le moins diabolisé de la série est le cannabis. Courant 2008, on a pu voir une scène comique où deux personnages principaux fument un joint pour se détendre. Mais l'acte le plus subversif de la série reste à ce jour les épisodes du 14 au 17 avril 2009 au cours desquels,

la série, partenaire la même année de la semaine nationale de lutte contre le cancer, faisait la promotion du cannabis thérapeutique pour atténuer les effets secondaires du traitement. Pour défendre cette cause, elle mobilise ces personnages les plus représentatifs. Sur le conseil d'un ami progressiste, la vieille malade désespérée se procure de la beuh. Elle en parle aussitôt à son médecin pragmatique qui, tout en reconnaissant les bienfaits du produit, la met en garde sur l'illégalité de ses actes, avant de se faire interpeller par un policier borné et réac qui en apprenant son cas décide de fermer les yeux. CQFD ! Oui au chichon qui soigne.

Le débat continue

Ces deux mises en scène du cannabis avaient suscité de nombreuses réactions sur le forum officiel de la série. Car sur

le Net, le débat continue. La série qui parle aux Français est aussi celle qui les fait parler et écrire. L'un des sujets favoris des téléspectateurs est de savoir quelle leçon tirer de chaque péripétie et chacun y va de son avis, basé sur les répliques des comédiens et agrémenté de réflexion plus personnelles. Une séquence qui se répète éternellement : quand l'un assène « *La drogue c'est mal* », un autre fait remarquer que « *l'alcool est une drogue* », amorçant un débat sans fin pour savoir s'il faut interdire l'alcool ou autoriser les autres drogues. PBLV et ses téléspectateurs sont donc le fidèle reflet de notre société, aussi immuable dans sa politique des drogues qu'interminable dans sa critique. Aucune fin en vue, ni pour la série ni pour le statu quo politique. ■ Fabrice Perez

La série est diffusée sur France 3 du lundi au vendredi à 20h10.

BOARDWALK EMPIRE

SÉRIE DE MARTIN SCORSESE ET TERENCE WINTER SAISON 1 / 12 ÉPISODES



Dans quelques instants, la prohibition de l'alcool entrera en vigueur aux États-Unis. Nous sommes la veille du 16 janvier 1920 dans un cabaret chic d'Atlantic City, New Jersey, sur la côte est américaine, entre New York et le Canada.

Les clients, des hommes de la haute société accompagnés de filles faciles, s'enivrent éperdument puis se figent en entendant le triste décompte annonçant l'interdiction du commerce de l'alcool. 5...4...3...2...1...0... Bang ! Les bouchons de champagne fusent de toute part, l'alcool coule à flot, la fête repart de plus belle, et les politiciens véreux se frottent les mains : « *La prohibition, ça veut dire qu'on va pouvoir vendre l'alcool plus cher.* » La scène d'ouverture de la série donne le ton. Et si l'alcool avait été interdit uniquement pour trouver une nouvelle manne d'enrichissement des élus et de leur parti grâce à la corruption et la contrebande ? À moins que ces derniers n'en aient juste saisi l'opportunité ? Peu importe...

Le personnage principal est à la fois trésorier du Comté et de la section locale du parti républicain. Corrompu notoire, il trempe dans tout un tas d'affaires louches que son frère, le shérif du Comté, s'empresse d'étouffer. Un scénario grossier et improbable ? Rappelez-vous l'affaire Woerth-Bettencourt ! Outre sa réalisation (Martin Scorsese) et son cas-



ting (Steve Buscemi, Michael Pitt) digne d'un blockbuster, cette série se veut une fidèle reconstitution historique de l'essor du crime organisé aux USA et de ses liens avec le pouvoir en général et la politique en particulier. Tous les personnages politiques et mafieux ont réellement existé. On y croise d'ailleurs Al Capone et Lucky Luciano à leur début, Warren Harding, le futur 29^e président des États-Unis, ainsi que de nombreux sénateurs et gouverneurs. Les personnages fictifs additionnels ne manquent pas de profondeur et le riche contexte historique est parfaitement intégré à l'intrigue : fin de la seconde guerre mondiale, droit de vote des femmes, ségrégation raciale, prémices de la crise financière de 29...



La première saison s'est achevée en décembre 2010 sur HBO quand Orange Cinéma Séries commençait sa diffusion en France. Avec une réactivité surprenante pour une fois, même si elle est loin de rivaliser avec celle des fans qui fournissent gracieusement aux internautes des vidéos sous-titrées de qualité, 2-3 jours après sa toute première diffusion en VO. ■ F.P.



Ce film est un bon produit. M. et M^{me} Classe-Moyenne mènent leur train-train pavillonnaire et banlieusard avec leurs enfants (un de chaque sexe, bien sûr) et leur chien. Lui est un bon avocat mais trop honnête pour monter dans la hiérarchie aussi verticale que l'arrogante tour du quartier de la Défense où officie son entreprise. Elle, secteur logistique, vient d'être sacrifiée sur l'autel de la compétitivité transnationale. Aussi, quand le Père Noël leur apporte un sac de cocaïne, ces honnêtes gens y voient rapidement l'opportunité d'une vie meilleure. Un moyen d'avoir le même train de vie que les requins de l'économie libérale qu'ils n'ont pas pu être. Et sans faire autant de mal.

Si quand il s'agit de drogues, nos séries télé n'arrivent pas à la semelle de leurs homologues US comme *Weeds* ou *Breaking Bad*, ce premier film montre que la France a gros un potentiel d'émancipation sur ce sujet. On en redemande ! À l'heure où

JEWISH CONNECTION

KEVIN ASH 2010

Un film sur un trafic de drogue ayant existé dont le titre fait explicitement référence à *French Connection*, ça sentait le coup marketing à plein nez. Bingo ! On peut remercier le distributeur français d'avoir changé le titre original, ça aide à ne pas se faire carott'.

New York, 1998. Prenez un pauvre garçon de vingt ans de la communauté juive traditionaliste encore engoncé dans sa triste adolescence en raison d'une éducation religieuse très stricte. Faites-lui miroiter l'appât du gain. Plongez-le dans l'univers des boîtes de nuit d'Amsterdam et de Manhattan entouré de jeunes juifs aux mœurs émancipées : money, sex, drugs and techno. Mélangez le tout, et vous obtenez... rien.

Comme si après avoir soigneusement ouvert votre képa, versé la poudre et l'avoir écrasée finement en lignes, un maudit courant d'air emportait le tout, juste au moment où votre narine prolongée d'une paille s'apprêtait à humer puissamment la prometteuse préparation. Aucune sensation, un max de frustration.

Voilà l'étrange résultat auquel est parvenu le réalisateur. Ce film fait dans la demi-mesure à tous les niveaux avec son histoire de trafic d'ecstasy, un sous-*Scarface* pathétique. Le héros brasse des

l'État communique sur le rôle exemplaire que les parents doivent jouer dans la lutte contre la drogue, la montée du film – qui installe le trafic de cocaïne – joue merveilleusement sur une ambiguïté : le couple est-il sous l'effet du produit ? Les personnages deviennent sûrs d'eux, sexy, flambent, mordent la vie comme certains la sniffent, et ça leur réussit. Pour tenir le spectateur en haleine, l'histoire fait mine de s'assombrir mais fort heureusement, point de morale politiquement correcte. Pas de long spot culpabilisant de la Mildt mais au contraire, une formidable comédie de situation du début à la fin, d'ailleurs récompensée par les prix mérités d'interprétation masculine (François Damiens) et féminine (Pascale Arbillot) et par le prix spécial du jury du festival de film d'humour de l'Alpe d'Huez.

Tous les gags ne mènent pas au fou rire et certaines scènes parfois inutiles à l'histoire, voire peu crédibles, n'existent que pour pouvoir en placer quelques-uns. Mais ils sont assez nombreux, originaux, et certains vraiment décapants, pour maintenir le film sur ces bons rails. Un petit échantillon pour goûter : médecin à la retraite, beau-père du héros, l'un des personnages secondaires a cette phrase pour convaincre sa fille de le laisser dealer avec elle et son mari : « *Quand on a été médecin, prescrire une drogue plutôt qu'une autre, quelle différence ?* » Et le voilà embarqué dans des livraisons de coke à domicile, n'hésitant pas à délivrer des conseils de consommation à un client après auscultation : «... *et surtout, tu espaces bien tes prises de deux à trois heures.* »

Étienne Ataire avait tort de dire en 2008 que « *chaque consommateur est un dealer en puissance* ». Chaque non-consommateur aussi. ■ F.P.

centaines de milliers de dollars, il s'achète une gazinière ! Il fantasme à mort sur les filles, il mate des films érotiques à Amsterdam. Un deal de 100 000 pilules se passe mal, une bousculade éclate.

Aucun panache, aucune fulgurance, apparemment à l'image de la réalité de ce petit réseau de trafiquants amateurs qui n'a d'ailleurs pas duré longtemps. Le producteur, grand fan d'Al Pacino, est aussi l'acteur qui joue piètrement le rôle du caïd de la bande. C'est lui qui a initié ce film afin de pouvoir jouer un rôle comparable à celui de Tony Montana, le personnage culte de son idole. Visiblement, tu n'étais pas encore prêt petit scarabée. ■ F.P.



ADRESSES



POINT ÉCOUTE DROGUES
Hôpital de Soissons
46, av. du Général de Gaulle
02200 SOISSONS
03 23 75 74 38
point.ecoute@ch-soissons.fr



CSST ACTES
6, av de l'Olivetto
06000 NICE
04 93 53 17 00



CAARUD ENTR'ACTES
6 rue Offenbach
06000 NICE
04 93 16 00 49



CAARUD YOZ
5, rue Jean-Jacques Rousseau
08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES
03 24 26 68 95
www.yozinfos.org



SLEEP'IN (PES 24h/24)
8, rue Marcel Sembat
13001 MARSEILLE
04 91 62 84 84



CENTRE AMPTA
39 A, rue Nationale
13001 MARSEILLE
04 91 91 50 52



CAARUD Bus 31/32 (7 j/7)
4, avenue Rostand
13003 MARSEILLE
04 95 04 56 06
Bus métha 7j / 7
06 13 93 40 18
bus3132@orange.fr



CAARUD 21
30, Bd de Strasbourg
21000 DIJON
06 88 22 39 18
caarud@addictions-sedap.fr
accueil 9, bd Jeanne D'Arc, DIJON



CAARUD SID'ARMOR
1, rue du Pont Chapet
22000 SAINT-BRIEUC
02 96 33 05 98
sidarmor@9business.fr



CSAPA SOLEA
2, place René Payot
25000 BESANÇON
03 81 83 03 32
solea@addsea.fr



LA TRE'V
26, rue Émile Zola
30600 VAUVERT
04 66 88 75 30
latrev@wanadoo.fr



CAARUD INTERMÈDE
Clémence Isaure
2 bis, rue Clémence Isaure
31500 TOULOUSE
05 34 45 40 40
laboutique42@hotmail.com



CAARUD LA CASE
2, rue des Étables
33000 BORDEAUX
05 56 92 51 89
lacase.rdr@orange.fr



CEID
24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 BORDEAUX
05 56 44 84 86
ceid@ceid.asso.fr



CAARUD RÉDUIRE LES RISQUES
5, rue Fouques
34000 MONTPELLIER
04 67 58 01 01
reduirelesrisques@wanadoo.fr
Sète : permanence de rue,
place Aristide Briand, de 16h à 18h
Accueil collectif réservé aux femmes



PASSERELLE 39
35, cours Sully
39000 LONS-LE-SAUNIER
03 84 24 66 83
passerelle39@wanadoo.fr



CSST/CAARUD RIMBAUD
11, place de l'Hôtel de Ville
42100 SAINT-ÉTIENNE
04 77 21 31 13



CAARUD LA PLAGE
2, rue des Tanneries
43000 LE PUY-EN-VELAY
04 71 04 94 47
laplage-cdpa43@wanadoo.fr



LA ROSE DES VENTS
32, rue Roger Salengro
44600 SAINT-NAZAIRE
02 40 01 96 12
asso.larosedesvents@wanadoo.fr



CAARUD ESPACE
40, rue Perrier
45200 MONTARGIS
02 38 28 77 80
espace.asso@wanadoo.fr



CAARUD 51
62, Esplanade Fléchambault
51100 REIMS 03 26 06 14 80
caarud-anpaa51@orange.fr
tous les jours sauf mercredi matin



CAARUD 09
32, rue des Chapeliers
09000 FOIX
06 42 57 45 14



L'ELF / CAARUD THC
6 rue des Guerriers
13604 AIX EN PROVENCE
04 42 96 44 52



TRACS 65 / CAARUD 65
13 bis, rue gaston Manent
65000 TARBES
06 23 73 01 81
05 62 93 66 55
tracs.65@orange.fr



LE CÈDRE BLEU
CSAPA
8, av de Bretagne
59000 LILLE
03 20 08 16 61
Fax : 03 20 08 16 69
SLEEP' IN
247, bd Victor Hugo
59000 LILLE 03 28 04 53 80
cedre.bleu@wanadoo.fr



CAARUD ASCODE
12, rue de la Tonnellerie, BP 52070
66011 PERPIGNAN Cedex
04 68 68 31 41
secret.ascode@free.fr



ESPACE INDÉPENDANCE
12, rue Kuhn 67000 STRASBOURG
03 88 52 04 04
contact@espace-independance.org



CAARUD ARGILE
69, av Aristide Briand 68200 MULHOUSE
03 89 59 87 60 argile@argile.fr



CAARUD 27
10 rue Chartraine 27000 EVREUX
02 32 67 71 20 / 02 32 62 89 20
caarud27@hotmail.fr (13h-18 h lu, jeu, sam.)



CAARUD RUPTURES
36, rue Burdeau 69001 LYON
04 78 39 34 89 ruptures@wanadoo.fr



RADOT
3, rue de la Bannière 69000 LYON
06 67 43 01 08



ANPAA 83 - CSST
8, rue Pressencé 83000 TOULON
04 94 92 53 50
cssttoulon@anpa.asso.fr



ANPAA 81
10 rue Anne Veaute 81100 CASTRES
05 63 71 24 74 / 06 30 56 02 55
Vendredi 9h-11h : accueil collectif femmes
13h30 à 17h30 : accueil mixte
Albi : lundi et jeudi : 13h30 à 17h30
17 rue Athon / Permanence à Lavaur :
mardi : 14h-17h | rue Safran



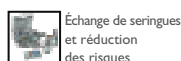
AVASTOFA
73, bd de Stalingrad 83500
LA-SEYNE-SUR-MER
04 98 00 25 05
avastofa@wanadoo.fr



CAARUD KIT'KAP
12 rue des Boissières
16000 ANGOULÈME
06 19 78 21 13
05 45 92 86 77
caarud16@aides.org



CSAPA « LES WADS »
CAARUD « POINT DE CONTACT »
26 rue du Wad Billy
57000 METZ
03 87 74 41 58



Échange de seringues
et réduction
des risques



Substitution
CSST/CSAPA



Consultation
cannabis / jeunes
consommateurs



Alcoologie



Tabacologie




Hébergement
d'urgence, appart'
thérapeutique




Centre de dépistage
VIH/VHC


PARIS IDF

 **APS CONTACT**
28, rue de la verrière, BP 75
77160 PROVINS / 01 64 08 99 47

 **BEAUREPAIRE (CAARUD)**
9, rue Beaurepaire 75010 PARIS
01 53 38 96 20
beaurepaire@charonne.asso.fr


 **BORÉAL (CAARUD) / LA TERRASSE**
64 ter, rue de Meaux 75019 PARIS
01 42 45 16 43

 **GAÏA PARIS (CAARUD/CSST)**
62 bis, rue Parmentier 75011 PARIS
01 77 72 22 00
accueil@gaia.easynetonline.net

 **(LA) CORDE RAIDE**
6, place Rutebeuf 75012 PARIS
01 43 42 53 00
lacorderaide@wanadoo.fr


 **ASSOCIATION CHARONNE**
3, quai d'Austerlitz 75013 PARIS
01 45 83 22 22
charonne@charonne.asso.fr


 **ÉMERGENCE**
6, rue de Richemont 75013 PARIS
01 53 82 81 70
emergence@imm.fr

 **ADAJE (CSST)**
9, rue Pauly 75014 PARIS
01 45 42 75 00 adaje.asos@adaje.org

 **BOUTIQUE 18**
58, bld Ney 75018 PARIS
01 46 07 94 84

 **CSST SLEEP IN - SOS D.I.**
61 rue Pajol 75018 PARIS
01 42 09 55 99
sleepin18@group-sos.org


 **EGO (Espoir Goutte-d'Or)**
13, rue Saint-Luc 75018 PARIS
01 53 09 99 49 ego@ego.asso.fr

 **CSST CEDAT**
122, bd Carnot 78200 MANTES-LA-JOLIE
01 30 63 77 90
cedatmantes@ch-versailles.fr


INFOS - DOCS

CRIPS ÎLE-DE-FRANCE

Tour Maine-Montparnasse (4^e étage)
33, av du Maine, BP 53 / 75755 PARIS
Cedex 15/01 56 80 33 33 Fax: 01 56 80 33 00
www.lecrips-idf.net

 **CAARUD FRESSONNE**
3, rue Hoche 91260 JUVISY
01 69 06 06 06 fressonne@yahoo.fr

 **LA FRATRIE (CSST/CSAPA)**
20, av du Général Gallieni
92000 NANTERRE
01 41 37 68 68
lafratrie@yahoo.fr /
csapa-aporia@yahoo.fr

 **LE TRAIT D'UNION**
154, rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 BOULOGNE
01 41 41 98 01
contact@oppelia.fr

 **CAARUD SIDA PAROLES**
8, rue Victor Hugo
92700 COLOMBES
01 47 86 08 90

 **LA MOSAÏQUE**
40 ter, rue Marceau
93100 MONTREUIL
01 48 57 02 06 brigittecervyssy@chim.fr

 **PROSES**
89 bis, rue Alexis Pesnon
93100 MONTREUIL 01 43 60 33 22

 **DROGUES ET SOCIÉTÉ**
42, rue Saint-Simon
94000 CRÉTEIL
01 48 99 22 14
drogues.et.societe@wanadoo.fr

 **VISA 94**
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
01 45 16 38 53 / 06 81 01 19 98
visa1@wanadoo.fr

 **MISSION XBT (Mdm)**
Analyse de produits
01 43 14 81 68
xbt@medecinsdumonde.net

 **MARMOTTAN (HÔPITAL)**
17, rue d'Armaillé 75017 PARIS
Tél. 01 45 74 00 04

 **CAARUD VILLE-HÔPITAL 77 SUD**
14, route de Montereau
77000 MELUN
01 64 10 06 24 / 06 77 81 50 50
caarud77sud@orange.fr

 **CAARUD ÉMERGENCES 77 NORD**
LCR Jules Raimu
allée Raimu 77200 TORCY
01 64 62 07 73 / 06 62 73 77 79
emergences.mlv@wanadoo.fr

AUTOSUPPORT - ENTRAIDE

ASUD
204-206, rue de Belleville
75020 PARIS
01 71 93 16 48
asud@club-internet.fr
secretariat@club-internet.fr
droits_des_ud@asud.org

CAARUD ASUD (MARSEILLE)
52, rue du Coq 13001 MARSEILLE
Tél. administratif 04 91 90 03 70
équipe 04 91 68 87 06
asud.mars@wanadoo.fr

ASUD EURE
10 rue Chartraîne
27000 Evreux
(Les lundi, jeudi et samedi de 13h
à 18h, le mardi de 14h à 17h)
02 32 67 71 20

ASUD NÎMES (CAARUD)
6 bis, rue Notre-Dame
30000 NÎMES
04 66 36 00 12
asudnimes@wanadoo.fr

CORRESPONDANT ASUD À NANTES
Alain Termolle 02 53 45 51 04

ASUD LOIRET
2, cloître Saint-Pierre-Le-Puellier
45000 ORLÉANS
02 38 77 00 27
asud.loiret@wanadoo.fr

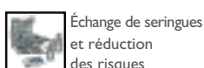
LE TIPI
26 A, rue de la Bibliothèque
13001 MARSEILLE, Tél. 04 91 92 53 11
tipi@letipi.org

KEEP SMILING
3, rue Baraban 69006 LYON
Tél./fax : 04 72 60 92 66
Port. 06 78 37 66 89 / 06 78 37 16 26
info@keep-smiling.com

ACT UP-PARIS
45, rue Sedaine 75011 PARIS
Tél. 01 48 06 13 89

CIRC-PARIS
21 ter, rue Voltaire 75011 PARIS
www.circ-asso.net

TECHNO +
5, passage de la Moselle 75019 PARIS
06 03 82 97 19
tplus@technoplus.org



Échange de seringues
et réduction
des risques



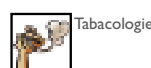
Substitution
CSST/CSAPA



Consultation
cannabis / jeunes
consommateurs



Alcoolologie



Tabacologie



Hébergement
d'urgence, appart'
thérapeutique



Centre de dépistage
VIH/VHC

ADRESSES

CAARUD GÉRÉS PAR AIDES AUVERGNE / GRAND LANGUEDOC

AIDES Gard

24, rue Porte de France BP 183
30012 NÎMES Cedex 4
04 66 76 26 07
rdrcpp@aides30.org

AIDES Haute-Garonne

16, rue Etienne Billières 31300 TOULOUSE
05 34 31 36 60 aidesmp@aol.com

AIDES Béziers

20, avenue Joffre 34500 BÉZIERS
04 67 28 54 82
rdrcpp.aides34@orange.fr

AIDES Puy-de-Dôme

9, rue de la boucherie
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 99 01 01
aides63@aides63.org

SUD OUEST

AIDES Charente

12 rue des Boissières
16000 ANGOULÊME
05 45 92 86 77
charente@aides.org
caarud16@aides.org

AIDES Béarn LE SCUD

4, rue Serviez 64000 PAU
05 59 83 92 93
gpenvayre@aides.org

AIDES Pays basque LE SCUD

3, avenue Duvergier de Hauranne
64100 BAYONNE 05 59 55 41 10
ppbernard@aides.org

AIDES Deux-Sèvres

16, rue Nambot 79000 NIORT
05 49 17 03 53
caarud79@orange.fr

AIDES Vienne

129, bd Pont Achard 86000 POITIERS
05 49 42 45 45
caarud86@aides.org

AIDES Limousin

Carrud L'Etape
55 rue Bobillot 87000 LIMOGES
05 55 06 18 19
etape@aides.org

GRAND OUEST

AIDES Finistère LOVER PAUSE

16, rue Alexandre Ribot 29200 BREST
02 98 80 41 27
lover.pause@wanadoo.fr

AIDES Ille-et-Vilaine INTERM'AIDES

43, rue St Hélier 35000 RENNES
02 23 40 17 42
intermaides@wanadoo.fr

AIDES Indre-et-Loire

6, avenue de la Tranchée 37100 TOURS
02 47 38 43 18
ch.caarud.37@gmail.com

AIDES Vendée

21, rue des primevères
85000 LA-ROCHE-SUR-YON
02 51 47 78 88
aides-vendee@wanadoo.fr

ÎLE-DE-FRANCE

AIDES N.O.I.F. (Nord-Ile de France)

119 rue des Pyrénées 75020 PARIS
01 53 27 63 00 noif@aides.org

AIDES (Sud-Ouest Ile de France) CAARUD

195 bis rue raymond Losserand
75014 Paris 01 40 52 53 10
lundi, mercredi, vendredi de 14h à 17h30
En face du 3 rue de Turbigo (Les Halles)

AIDES Yvelines

26, rue Gassicourt 78200
MANTES-LA-JOLIE
01 34 97 97 70 aides78@aidesidf.com

AIDES Seine-Saint-Denis

14, passage de l'Aqueduc
93200 SAINT DENIS
01 41 83 81 60
aides93@aidesidf.com

AIDES Val d'Oise

23, boulevard du Général Leclerc
95100 ARGENTEUIL 01 39 80 34 34
aides95@aidesidf.com

NORD OUEST

AIDES Nord-Pas-de-Calais

5, rue Court Debout 59000 LILLE
03 28 52 05 10
rdrcpp.aidesnpdc@orange.fr

AIDES Haute-Normandie

32, rue aux Ours 76000 ROUEN
02 35 07 56 56
aides.rouen@wanadoo.fr

GRAND EST

AIDES Doubs

3 rue Ronchaux 25000 BESANÇON
03 81 81 80 00
delegation25@aides.org

AIDES Meurthe-et-Moselle

15, rue saint Nicolas 54000 NANCY
03 83 35 32 32
delegation54@aides.org

AIDES Moselle

45, rue Sente à My 57000 METZ Cedex I
03 87 75 10 42
delegation57@aides.org

AIDES Nièvre

9, rue Gambetta 58000 NEVERS
03 86 59 09 48
caarud58@aides.org

AIDES Bas-Rhin

21, rue de la Première Armée
67000 STRASBOURG
03 88 75 73 63
delegation67@aides.org

AIDES Haut-Rhin

27, avenue de Colmar 68100 MULHOUSE
03 89 45 54 46
delegation68@aides.org

AIDES 88

3 rue du Chapitre 88000 ÉPINAL
03 29 35 68 73
mderouault@aides.org

RHÔNE-ALPES / MÉDITERRANÉE

AIDES Ardèche

2, place champ du lavoir 07200 AUBENAS
04 75 93 29 29
aidesardeche@wanadoo.fr

AIDES Isère

8, rue du sergent Bobillot 38000 GRENOBLE
04 76 47 20 37
rdr.aides38@gmail.com

AIDES Var

2, rue Baudin 83000 TOULON
04 94 62 96 23
aides.var@orange.fr

AIDES Vaucluse LA BOUTIK

41, rue du portail Magnanen
84000 AVIGNON
04 90 86 80 80
aides84avignon@wanadoo.fr



LE JEU DE LOI 1970

REGLE DU JEU
tout a commence quand quatre abrutis ont perdu cette loi: 1) Tu vas en 6; 2) Tu choisis le DAS; 3) Tu passes ton tour; 4) Tu sautes 3 cases; 5) BAM; tu restes saute un jour; 6) Apu! tu retournes en 6; 7) Tu parais ton temps chez le clo; 8) recueille une case; 9) pour 36; 10) es pendu en THAILANDE; 11) tu es mort; 12) 2 zero; 13) PECHOI tu recules en prison; 14) un ordre en place; 15) 43 et avances de 5 cases; 16) bien sur, le joueur qui arrive en 43 et a fait plus de points recule d'autant de cases. A vous de jouer!

ARRIVEE

1 MARGUERITE ESCAROT CHASABAN VITINGO
2 **3** **4** **5** **6** PÉCHO PAR LES DULS
7 Premier Samedi de MAI... LA MARCHÉ MONDIALE DU CANNABIS
8 **9** LES 70000 FILLES VIERGES
10 L'ADRENALINE!
11 **12** **13** SUISSE FRANCE
14 BIÈRE au CHANVRE
15 **16** JAMAIS PART AGER SON MATOS!
17 Apu? vide
18 FÊTE du Joint
19 Doc. PILL
20 **21** Corde de chanvre
22 PHARM
23 **24** **25** **26** PRISON
27 ouille!
28 POLICE
29 **30** **31** **32** SHOOT
33 **34** R.d.R. MÉTRA
35 TARPE!
36 **37** **38** PIF CRACK
39 **40** **41** **42** **43** **44** **45** **46** **47** **48** **49** **50** **51** **52** **53** **54** **55** **56** **57** **58** **59** **60** **61** **62** **63** **64** **65** **66** **67** **68** **69** **70**